Economie_1-03.2013_Mise en page 1 18.03.13 09:37 Page1

ECONOMIE

Printemps 2013 **N° 1** paraît 4 fois par an REGION **LAUSANNOISE**

L'Etat veut brider les centres commerciaux

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Ouchy, place de la navigation

Chalet aux Diablerets

Centre administratif, route de Berne, Lausanne

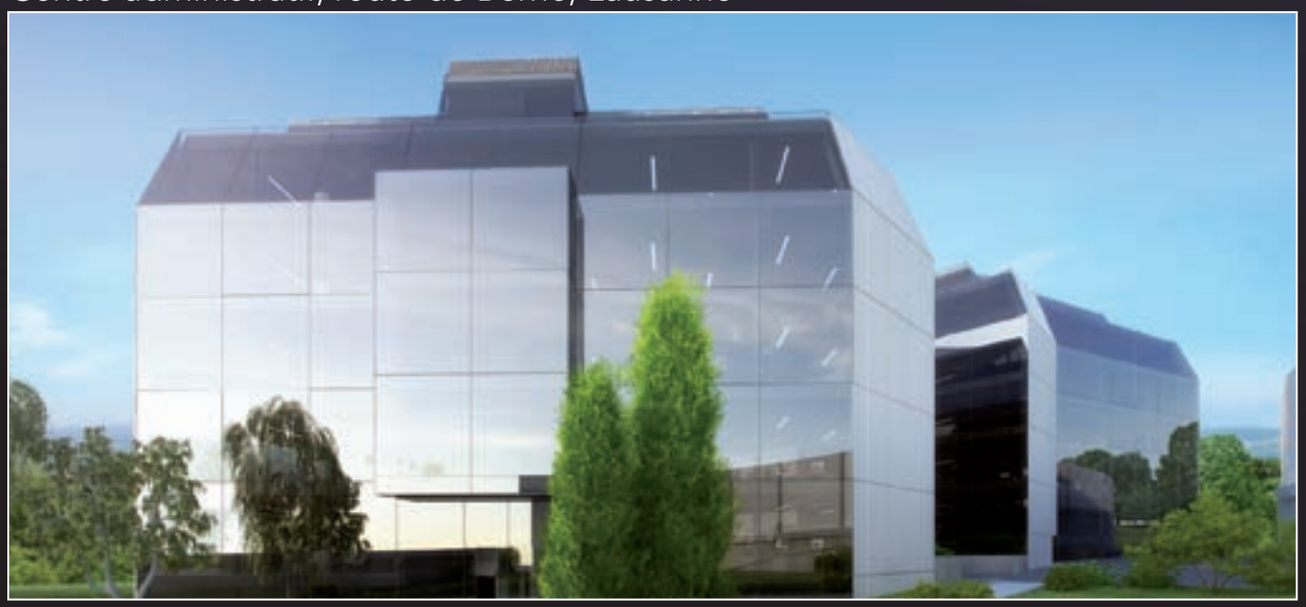

WnG Solutions

WURLOD ARCHITECTES +41 21 729 93 64 info@wurlod.ch

Certifié ISO 9001

Economie_1-03.2013_Mise en page 1 18.03.13 09:37 Page3

Photo : Sébastien Féval

N° 1

Sommaire

Mobilité
Effets de la fermeture du Grand Pont 04

Politique
L'Etat menace les centres commerciaux 09

Culture
Le futur pôle muséal entre amour et haine 12

Développement
Le Biopôle d'Epalinges n'en finit pas de grandir 15

Sécurité
La police lausannoise resserre les boulons 17

Entreprise
DHR, une gérance à taille humaine 19

Commerçants lausannois
Le moment de rassembler ses forces 20

Sport
Nouvelle urgence pour la Pontaise 23

EPFL
Onze hectares pour l'innovation 25

Transports
L'extension de la gare CFF sur ses rails 27

Ouest lausannois
Besoin de lits supplémentaires 31

Vie de la SIC
Prix SIC et Ville de Lausanne pour la formation des apprentis 33
Rapport annuel de la SIC 34

Un portefeuille de projets pour diversifier les risques et les opportunités

Philippe Doffey
Président SIC
Lausanne
et environs

La prospérité d'un centre urbain passe par son évolution en harmonie avec les besoins de la population. Pourtant, il est parfois complexe de trouver le point subtil d'équilibre entre la réponse à des besoins urgents, qui attirent facilement l'attention, et celle aux nécessités à long terme. Ces dernières exigent de drainer des soutiens dès un stade précoce et on sait que rassembler des forces favorables est un défi en soi lorsqu'on se situe encore loin des retombées positives.

Dans un environnement juridique délicat et un chemin parsemé de possibles oppositions, une ville avec les ambitions et la taille de Lausanne se doit de prévoir un véritable portefeuille de projets pour diversifier les risques, à l'instar du spécialiste financier avec son portefeuille de titres. C'est un calcul de long terme qui vise à préparer l'avenir par un développement constant sur la durée, considérant la variété des rythmes de travaux.

Dans la capitale vaudoise, le Musée cantonal des beaux-arts, le plan Métamorphose, l'agrandissement de la gare CFF, l'Ecopôle d'Epalinges ou encore la transformation du CHUV et la création du Centre suisse du cancer font partie d'une telle perspective, où des projets publics se voient favorablement complétés par des investissements privés. Ce sont là de très bons points pour le rayonnement de Lausanne et donc, assurément, pour son tissu économique.

A court terme, le commerce local est naturellement sensible aux questions actuelles affectant l'image de la cité. C'est pourquoi nous saluons les solutions trouvées entre les milieux politique et économique pour limiter la mendicité. L'accord adopté par le Conseil communal était nécessaire, afin de préserver les intérêts de l'économie lausannoise et garantir le développement serein de ses activités.

Nous sommes également heureux d'apprendre que des travaux sont en cours entre le City Management et des différents services municipaux en vue de lutter contre le littering, le sentiment d'insécurité lié aux déchets.

La SIC est convaincue qu'un dosage subtil entre les préoccupations à court terme et les ambitions à long terme est profitable pour Lausanne.

Bonne lecture !

Philippe Doffey
Président de la SIC Lausanne et environs

Coups de cœur et coups de gueule
Economie Région Lausannoise est lu chaque trimestre par de nombreux décideurs des mondes économique et politique. Exprimez dans ses pages votre opinion sur les thèmes qui vous enthousiasment ou qui vous révoltent, par lettre ou par courriel à l'adresse du secrétariat de la SIC indiquée ci-dessous. Un espace vous sera réservé dans le prochain numéro.

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de la Société coopérative des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces
Rue du Petit-Chêne 38 – Case postale 1215 – 1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 32 – Fax 021 796 33 52 – e-mail : info@sic-lausanne.ch

Rédacteur responsable :
Christian Masserey

Impression
IRL plus SA
Chemin du Closel 5
1020 Renens

Economie_1-03.2013_Mise en page 1 18.03.13 09:37 Page4

Les effets du chambardement du trafic motorisé à Lausanne

Arrivée du tram, fermeture du Grand Pont et de la rue de Genève à la circulation automobile : Les conséquences sur le trafic individuel de la mise en œuvre au centre de Lausanne des Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) dans le cadre du Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) vont-elles accroître ou simplement déplacer les embouteillages à travers la ville ? Les simulations de report de trafic apportent quelques éléments de réponse.

Réalisé durant la seconde moitié du XIXe siècle, le majestueux Grand Pont fut construit pour désengorger la ville de Lausanne. Un rôle qui n'a fait que s'accentuer au fil des ans. C'est dire combien cet ouvrage est important dans les déplacements d'une colline à l'autre de la capitale vaudoise. Et combien la décision de le fermer à la circulation individuelle pour favoriser les transports publics peut être lourde de conséquences, non seulement en termes de reports de trafic, mais aussi sur le plan de l'activité économique en général. Les optimistes brandiront une étude de Credit Suisse qui concluait à une accessibilité en voiture au centre de Lausanne quatre fois meilleure qu'à Zurich. Se référer à une situation pire ailleurs n'a jamais fait avancer le schmilblick.

Etat futur du plan des charges en trafic journalier moyen.

Reports de trafic

La fermeture programmée du Grand Pont au trafic motorisé individuel, et dans la foulée celle de l'axe Saint-François Chauderon, puis le tunnel de Chauderon lui-même, tous dévolus à l'avenir aux transports public dits « à haut niveau de service » soulève la seule question qui mérite vraiment d'être posée : ce chamboulement va-t-il accroître ou simplement déplacer les embouteillages à travers la ville ? Cela d'autant plus que la partie de la rue de Genève connectée à la place de l'Europe sera également retirée du réseau routier ouvert pour faire place nette en 2017 au futur tram de l'Ouest et à quelques ayants droit.

La construction d'une rampe entre la Vigie et l'avenue Jules-Gonin à la hauteur du Palais de Justice de Montbenon est censée limiter les dégâts. Il est quand même piquant de constater qu'il est nécessaire de réaliser une nouvelle route pour limiter le trafic motorisé individuel au centre de Lausanne. Cela donne une idée de la dimension du problème à résoudre. Nous vous laissons méditer sur la simulation officielle « avant et après » reproduite avec cet article. Attention : les chiffres indiquent un nombre de véhicules/jour or une moyenne ne dit rien de l'état d'un axe routier aux heures de pointe.

Une chose est sûre : on n'ose imaginer ce qui se produirait sans la construction de cette rampe dont la réalisation et le financement ont heureusement été approuvés en 2010 par la direction du projet des Axes forts.

En gros, hormis le Lausanne-Palace qui verra défiler un trafic d'une

(Suite à la page 7)

Le Grand Pont a été réalisé à la fin du XIXe siècle pour désengorger Lausanne. (Photo Sébastien Féval)

Economie_1-03.2013_Mise en page 1 18.03.13 09:37 Page5

On a trouvé la solution

AVEC BCV ENTREPRISES

La BCV vous accompagne dans le développement de votre entreprise, de la compréhension de votre environnement à l'élaboration d'une solution personnalisée. Faites le choix de l'expertise reconnue d'une banque impliquée dans l'économie locale.

Ça crée des liens

www.bcv.ch/entreprises
0844 228 228

BCV

PROFITEZ DE NOS SUPERBES REMISES!

JUSQU'À 25% DANS LE LIMITE DES STOCK DISPONIBLES

JUSQU'À 30% DANS LE LIMITE DES STOCK DISPONIBLES

JUSQU'À 45% DANS LE LIMITE DES STOCK DISPONIBLES

JUSQU'À 45% DANS LE LIMITE DES STOCK DISPONIBLES

ET D'AUTRES OFFRES ATTRAYANTES, SEULEMENT CHEZ VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL.

*** Les prix nets concernent les modèles Starter suivants: Fiorino 225.1L1.0 | Doblò 263.111.0 | Scudo 272.1A6.0 | Ducato 250.0LG.1 –** Exemple: **Fiat Ducato** 15 130 Multijet en stock, prix du véhicule CHF 25'201.– (prix catalogue CHF 45'820.– sous déduction de 45% CHF 20'619.–). **Fiat Scudo** L2 en stock, prix du véhicule CHF 21'161.– (prix catalogue CHF 38'476.– sous déduction de 45% CHF 17'315.–). **Fiat Doblo** en stock, prix du véhicule CHF 19'375.– (prix catalogue CHF 27'676.– sous déduction de 30% CHF 8'302.–). **Fiat Fiorino** en stock, prix du véhicule CHF 15'452.– (prix catalogue CHF 20'602.– sous déduction de 25% CHF 5'150.–). Offres valables jusqu'au 31/03/2013. Les remises et primes peuvent être modifiées à tout moment. Avantage client compris dans le prix net. – La voiture illustrée peut différer par rapport à l'offre indiquée.

13-107-CS

WE SPEAK WITH FACTS.

VOTRE PARTENAIRE FIAT PROFESSIONAL SE RÉJOUIT DE VOTRE VISITE.

Emil Frey
Votre spécialiste depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
www.emilfreycrissier.ch

Monsieur Antonio Lanza
Tél. 021 631 25 08
Mobile 079 401 66 28

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage
CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

Système de Management Certifié SQS ISO 9001

TINGUELY SA Service de Voirie

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux

Ch. Colline 12 – 1007 Lausanne
Fax : 021 / 621 26 20

Transports diver
Bennes de 1 à 40 m
Camions malaxeurs à béto
Bennes à compaction de 6 à 24 m

(Suite de la page 4)

ampleur sans commune mesure avec celui qui lui passe sous le nez actuellement, on s'attend à une augmentation de 17% de la circulation sur l'avenue Ruchonnet, de 18% sur l'avenue de Beaulieu et de 24% sur la place de la Gare et l'avenue du même nom, tous lieux hautement saturés midi et soir.
D'ici 2017, à travers l'écran d'analyse délimitant le centre-ville, on attend 9% de déplacements motorisés en plus, dus au développement de l'agglomération prévu dans le PALM. Dans le même temps, la part des transports publics passerait de 50 à 60%.

Le défi du transit
En ce qui concerne le trafic de transit, il est prévu que celui en provenance ou à destination des secteurs proches du centre-ville se reporte sur la petite ceinture lausannoise. En fait, le challenge consiste à maintenir tout simplement le rôle dévolu à cette petite ceinture, sachant qu'en cas d'embouteillage les usagers se faufilent dans les petites rues adjacentes. Des aménagements des carrefours Chauderon Nord, Chauderon Sud et Gare Ouest sont donc prévus, sachant que le secteur sud-ouest demeurant le plus chargé, demain comme aujourd'hui.
Le trafic de transit du sud de l'agglomération devrait quant à lui se concentrer encore davantage sur l'avenue de Rhodanie dont on connaît les conditions déjà chaotiques actuellement aux heures de forte affluence. Enfin, c'est l'autoroute de contournement qui devrait absorber tout le reste du trafic de transit.

Quatre étapes de travaux
Les travaux qui inquiètent avec raison les commerçants se dérouleront en quatre étapes. La première, d'une durée de quatre mois, consistera à l'adaptation des carrefours de la petite ceinture, ce qui impliquera la fermeture de la route Jean-Jacques-Mercier. Une deuxième étape, prévue sur six mois, sera la fermeture à tout trafic du Grand Pont et son adaptation, notamment par un élargissement, à son rôle futur. Dans le même temps, il s'agira de mettre en service la rampe nouvelle entre la Vigie et Jules-Gonin. Enfin, deux ans plus tard, c'est l'ensemble de cette nouvelle organisation qui entrera en fonction. Fort heureusement et c'est la moindre des choses, les accès pour les taxis et les livraisons seront maintenus durant toute la durée des travaux à l'aide d'éventuelles modifications provisoires du schéma de circulation dans les quartiers commerçants.

Structure actuelle du trafic automobile au centre-ville.

Structure future du trafic automobile au centre-ville.

Accessibilité automobile locale future au quartier du Flon.

Objectifs ambitieux
Une fois que tout sera terminé, il sera alors temps de comparer la situation aux objectifs visés par le PALM qui sont les suivants :
- Meilleure qualité de vie en milieu urbain.
- Meilleur aménagement de l'espace déjà urbanisé.
- Amélioration de l'accessibilité à la ville. Maintien, voire amélioration, de l'accessibilité automobile au centre-ville, notamment aux parkings en ouvrage.
- Meilleur respect de la hiérarchie du réseau en évitant les reports de circulation dans les quartiers.
- Réduction du trafic de transit dans l'hypercentre.
- Renforcement de la présence de la nature dans l'agglomération
- Promotion des mobilités douces.

La recette familiale du succès

Depuis 60 ans, Valentine fait figure de référence dans le monde de la cuisine professionnelle avec ses friteuses de qualité, innovantes et fonctionnelles.

www.valentine.ch

Valentine®
SWISS MADE

FAÇADES VENTILÉES
FERBLANTERIE
COUVERTURE
SANITAIRES

MARMILLOD SA

MAÎTRISES FÉDÉRALES

DEPUIS 1950

PETIT-FLON 33, CP 332, 1052 LE MONT
TÉL. 021 646 84 37
FAX 021 648 15 34

La stratégie cantonale qui menace le commerce de détail

Telles que prévues, les modifications du Plan directeur cantonal visant à brider l'implantation et le développement des «installations commerciales à forte fréquentation» (ICFF) risquent de coûter très cher à la population et l'économie en général. Le groupe espace.mobilité propose de tout reprendre de zéro.

L'implantation ou le développement de centres commerciaux qui ne sont pas à proximité d'un bassin de population d'une importance certaine ou ne disposeront pas d'une desserte dense en transports publics bientôt interdit dans le canton? La région lausannoise est particulièrement concernée. Ces «installations commerciales à forte fréquentation» (ICFF) établies hors milieu péri-urbain, là où le prix du terrain est abordable et où l'offre peut s'exprimer à la mesure des exigences du consommateur d'aujourd'hui, sont dans le collimateur du Conseil d'Etat. D'aucuns n'hésitent pas à qualifier les dispositions envisagées comme «une atteinte majeure à la liberté du commerce et la mise en place d'une économie planifiée à la soviétique de la belle époque».

Après l'acceptation par le peuple suisse d'une Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) prônant implicitement la densification des agglomérations en termes d'habitations, la compétition entre l'attribution de surfaces attribuées au logement et celles utilisables pour le commerce et par là l'approvisionnement de la population risque de coûter cher à l'économie en général.

L'importance de l'enjeu

La SIC de Lausanne et environs a invité Christian Coppey à s'exprimer sur ce thème lors de son premier petit déjeuner débat de 2013. Directeur Real Estate & Shopping Centre chez Maus Frères S.A., Christian Coppey est membre du comité d'espace.mobilité, communauté d'intérêt du commerce de détail rassemblant notamment Coop, Ikea, Migros, Jumbo, Manor et Pfister. Ce groupe s'efforce d'appliquer les principes du développement durable tant dans la production, la logistique, l'infrastructure et l'approvisionnement en énergie. La nombreuse assistance à cette rencontre démontre l'importance des enjeux évoqués.

«Nous menons plusieurs combats pour que soient évitées les politiques qui n'ont pas d'utilité démontrée ou avérée pour l'environnement et l'aménagement du territoire et qui sont fortement dommageables pour le commerce», rappelle Christian Coppey. Pour espace.mobilité, le dossier vaudois des ICFF en fait incontestablement partie. Il s'y intéresse tout particulièrement dans la mesure où il s'agit en quelque sorte d'un projet pilote au niveau de la Confédération, susceptibles d'influencer d'autres politiques cantonales.

La stratégie des ICFF concoctée par le Canton découle du constat selon lequel les grands commerces générateurs de trafic ont tendance à se déplacer dans les zones périurbaines depuis une vingtaine ou une trentaine d'années. On sait que les raisons de ce déplacement résident notamment dans la congestion des centres des villes, le manque de places de stationnement, le prix des terrains, la protection des sites, etc.

Christian Coppey: «Le Canton veut implanter toute nouvelle ICFF dans les centres urbains afin qu'ils soient accessibles en transports publics. Il se donne la mission de définir quel est le bon endroit, avec les communes et les milieux concernés, ces derniers ayant été pour l'heure peu consultés.»

Christian Coppey, membre du comité du groupe espace.mobilité. (Photo Sébastien Féval)

La quasi-totalité des centres commerciaux de l'Ouest lausannois seront incompatibles avec les nouvelles dispositions. (Photo Sébastien Féval)

Le zèle vaudois

Qu'est-ce qu'une ICFF? La Confédération avait retenu comme critère de forte fréquentation une surface commerciale de 5000 m^2 . Ce seuil a été relevé à 7500 m^2 il y a trois ou quatre ans. Certains cantons travaillent cependant avec une limite à 3000, voire à 2000 m^2, mais le Conseil d'Etat vaudois a choisi dans sa version présentée l'an passé un seuil particulièrement bas, puisqu'il est de 800 m^2. C'est, par exemple, la surface d'une succursale Fust ou d'un Interdiscount XXL. C'est donc à partir de 800 m^2 que devrait être mise en place une analyse administrative lourde confiée à un groupe d'experts.

Le principe ne consiste pas à appliquer des critères de choix, mais des critères d'exclusion. «Des projets peuvent être rejetés par exemple s'ils se trouvent à plus de 300 mètres d'un arrêt de transports publics. C'est particulièrement gênant parce que ce sont des paramètres sur lesquels nous n'avons pas prise. La disparition d'une ligne de bus peut ainsi rendre un ICFF illégal…»

(Suite à la page 11)

moserdesign.ch
Le Centre Patronal,
une entreprise au service
des entreprises.
Un partenaire qui connaît vos préoccupations
de chef d'entreprise.
Le Centre Patronal propose des prestations de premier ordre aux entreprises, indépendants et associations professionnelles: assurances sociales, prévoyance professionnelle, conseils juridiques et économiques, publications ciblées et formations continues.
www.centrepatronal.ch - Informations: 021 796 33 00
cP
Centre Patronal

Economie_1-03.2013_Mise en page 1 18.03.13 09:39 Page11

moserdesign.ch

(Suite de la page 9)

Examinés à la lumière des nouvelles exigences, la quasi-totalité des centres commerciaux de l'Ouest lausannois ne pourraient plus être construits aujourd'hui.

De la théorie à la pratique

Que se passera-t-il avec ces ICFF existants ? Ils ne sont pas directement menacés mais seule une augmentation de 30% de la surface de vente sera tolérée. En théorie. En pratique, en considérant les critères d'accessibilité qui seront appliqués avec une large marge d'appréciation, on peut craindre qu'un refus soit à chaque fois formulé. Tout cela sera soumis à des groupes d'experts, ce qui prendra inévitablement du temps, causera des retards et le renchérissement des projets. « Quand on ne peut pas augmenter la surface, souvent, on ferme. On se prive de la possibilité d'améliorer l'existant, d'investir, de rénover. Les critères d'exclusion tels qu'ils sont formulés conduisent à un moratoire sur l'extension commerciale et met en péril de nombreux sites et emplois. »

Hors des centres pas de salut ? C'est oublier à la fois la réalité économique et celle des habitudes des consommateurs. D'abord, le coût d'une implantation en milieu quasi citadin apparaît généralement clairement prohibitif. Alors qu'on trouve en périphérie des terrains à 300 ou 400 francs le mètre, ce prix double en ville. A 1000 francs le mètre, cela devient franchement inabordable. De plus, va-t-on imaginer un commerce de meubles en ville ? « Cette stratégie ignore le comportement du consommateur », ajoute Christian Coppey. « Or celui-ci n'est pas captif. On ne peut pas le contraindre à aller faire ses achats là plutôt qu'ailleurs. Il raisonne en fonction de la qualité de l'offre et des prix, et s'il ne trouve pas chez lui ce qu'il veut, il n'hésitera pas à aller dans un autre canton ou dans le pays d'à côté, voire sur internet. »

Dans la vraie vie, force est d'admettre que l'on ne va pas acheter ses meubles en transports publics et que les accès pour les voitures sont vitaux.

Au plan économique, les conséquences à terme d'une telle stratégie territoriale inquiètent. « Cela va conduire à une dispersion de petits points de vente offrant un assortiment limité. On constatera aussi des effets pervers en termes d'environnement, car les clients iront chercher plus loin de qu'ils ne trouvent plus à proximité. Par ailleurs, la desserte de ces petits points de vente multipliera les transports. En clair, nous craignons de ne plus être en mesure de remplir notre mission d'approvisionnement de la population. »

Un casse-tête en ville

Une chose est sûre : à quelques rares exceptions près, l'exploitation et la rentabilité en milieu urbain d'une surface commerciale d'une certaine importance est un casse-tête.

Deux exemples. Migros Vaud jette l'éponge à Caroline après six ans d'une présence qui met en évidence la réalité de la clientèle citadine de proximité. Avec un panier moyen d'une vingtaine de francs, ce magasin d'un peu moins de 600 m² n'était tout simplement pas rentable. Les difficultés d'accès pour la clientèle – pas de parking à proximité, suppression d'un arrêt de bus – et de logistique pour les livraisons en camions depuis la rue Saint-Martin ont eu raison de cette tentative de renouer avec le succès de la petite Migros de la rue Marterey qui faisait sur à peine 100 m² un tabac il y a une douzaine d'années, en d'autres temps et d'autres mœurs. Dans un autre secteur de la ville, cette fois malgré sa connexion rêvée avec un grand parking, c'est l'Hyper Casino du Flon, à peine excentré, qui fait souci. Le groupe traverse certes des difficultés sans rapport apparent avec cette succursale, mais c'est un secret de polichinelle que de dire que cette vaste surface en sous-sol sur deux niveaux n'a pas comblé les espérances.

Note positive tout de même, avec Manor qui s'apprête à investir plusieurs millions pour moderniser son magasin au cœur de la ville, prix à payer pour demeurer pleinement compétitif.

Repartir de zéro

Que faire ? Espace.mobilité se défend d'être dogmatique et se déclare prêt à un certain dialogue. « Nous sommes favorables à une planification positive et non négative comme c'est le cas en ce moment. Il faut repartir de zéro, avec un seuil à 3000 m², en associant dès le début les acteurs du commerce de détail. Admettons des zones d'exception, comme ces sorties d'autoroute largement fréquentée où les ICFF peuvent profiter des flux existant. Prenons la carte, et dessinons tous les périmètres ou se trouvent des possibilités en fonction d'un certain nombre de critères. Au moins cela nous permettra-t-il d'acheter des terrains avec certaines garanties d'en faire quelque chose. Et ensuite ces secteurs ne devraient plus être remis en question, notamment pour le cas où les CFF viendraient à supprimer une liaison ferroviaire. »

Christian Coppey et les décideurs économiques estiment qu'il faut agir sans tarder, en retirant les dispositions ICFF et empêchant les communes qui ont commencé à les appliquer, source aujourd'hui déjà de blocage de projets.

Migros a dû se résoudre à fermer sa succursale de Caroline, démonstration de la difficulté de faire tourner un commerce de détail d'une certaine ampleur au centre-ville. (Photo Sébastien Féval)

Le futur pôle muséal entre approbations et oppositions

Le futur Musée cantonal des beaux-arts, cœur du pôle muséal projeté sur le site dit des locomotives à la gare de Lausanne, séduit de plus en plus de donateurs. Une bonne partie des quelque 30 millions de francs du financement privé de cette réalisation devisée à 75 millions sont déjà acquis. Mais un groupe d'opposants ne désarme pas et a saisi le Tribunal cantonal. Allongement de la procédure en vue.

Bonne nouvelle! Les débuts furent difficiles, mais la machine est désormais bien lancée. Un mécène anonyme a fait un don de dix millions de francs en décembre dernier. Un geste désintéressé qui en dit long sur l'estime portée à ce projet.

Partenariat public-privé

Les deux tiers du financement privé du futur Musée cantonal des beaux-arts à l'emplacement des anciennes halles CFF étaient ainsi déjà réunis à la fin de l'année. D'autres dons devraient suivre très prochainement. La fondation de soutien s'est donnée jusqu'à la fin du printemps pour boucler cette opération.

Rappelons qu'afin que le partenariat public-privé fonctionne ici, il s'agit de réunir environ trente millions de francs venant de particuliers, anonymes ou entreprises, le solde des quelque septante-cinq millions devisés à ce jour pour cet ouvrage étant à la charge de la collectivité.

Voilà pour le contenant. Et le futur contenu? En plus des collections cantonales, à l'heure actuelle, ce serait mentir de dire que tout est complet. L'engouement des collectionneurs se fait discret, mais l'enthousiasme grandit ici de semaine en semaine. A l'instar par exemple de la Fondation Toms Pauli qui devrait intégrer le site avec l'une des collections de tapisserie la plus riche du pays.

Trois musées en cause commune

Précisons que l'on ne parle pour l'instant que du financement de la construction du futur bâtiment du Musée des beaux-arts, non de celui des deux autres entités destinées à accueillir le Musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC) ainsi que le Musée de la photographie de l'Elysée. C'est cet ensemble qui formera sur ce site le Pôle muséal concocté par les auteurs du projet. Ces trois institutions font cependant aujourd'hui déjà véritablement cause commune, laquelle se concrétise par un billet d'entrée valable pour chacune d'elle, en attendant une grande exposition ensemble en 2014 mettant à la fois en valeur leur identité propre et leur complémentarité.

Opposants tenaces

Des dix-huit oppositions enregistrées lors de la mise à l'enquête du plan d'affectation, treize ont été levées et cinq autres détracteurs se sont spontanément retirés après avoir entendu des réponses satisfaisantes à leurs questions.

Une image de synthèse du futur site qui fait envie d'y être déjà.

L'Association transports et environnement (ATE), notamment, a retiré son opposition après avoir obtenu des garanties en ce qui concerne l'aspect de la mobilité autour du projet. Patrimoine Suisse en a fait autant. Mais ce n'est pas le cas du Collectif Gare, qui se montre déterminé à poursuivre la lutte. Le groupe de riverains a recouru auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Cette association se bat frontalement contre le choix du site, rappelant qu'elle avait proposé par exemple celui de la Riponne. Ces gens s'opposent à la destruction de ces anciennes halles considérées il est vrai comme faisant partie du patrimoine industriel lausannois. Ils mettent aussi en doute l'affectation de ce site alors que les détails de l'agrandissement de la gare CFF ne sont pas encore tous connus.

Si l'affaire venait ensuite à être portée devant le Tribunal fédéral, des retards de deux à trois ans sont à craindre par rapport à un calendrier qui certes intègre ce genre de complications, mais qui prévoit de passer du projet à sa concrétisation à partir de 2016.

Il s'agira dans un premier temps de construire le bâtiment du musée proprement dit, selon le projet des architectes Barozzi et Veiga et d'en aménager les environs. Les autres bâtiments viendront plus tard.

Pas sans la population

La bataille n'est donc pas encore gagnée. Le moment fort sera assurément le vote du Grand Conseil cet automne sur le crédit de construction d'une quarantaine de millions. Il sera primordial alors de pouvoir présenter aux députés un projet dont la part de financement privé sera acquise.

Le site des anciennes halles CFF, un lieu magique à découvrir. (Photo Sébastien Féval)

Mais aussi, pour mettre toutes les chances de son côté, le futur Pôle muséal doit absolument récolter l'appui de la population. On se souvient des déboires du projet de Bellerive au bord du lac…

A cette fin, plusieurs journées de portes ouvertes des halles des locomotives sont prévues. Afin que le public puisse se familiariser avec la magie de ce lieu unique. Par ailleurs, toujours pour le faire mieux connaître, le site sera proposé à de grandes entreprises pour y organiser des événements. Et les halles seront aussi intégrées dans Lausanne Jardins en été 2014. Enfin, des artistes vaudois y exposeront leurs œuvres.

Force est d'admettre qu'ici de gros efforts de communication restent à faire hormis la formidable efficacité du réseautage mis en place notamment jusqu'à Paris.

Un simple mot ou une image peuvent à eux seuls changer le regard que l'on porte sur un objet du quotidien, lui donner un sens particulier, en faire un objet d'exception, un signe de reconnaissance, un élément fort de notre propre histoire.

De la même façon, en révélant son identité, en renforçant ou renouvelant ses expressions et son langage visuel, nous pouvons ensemble transcender votre marque et la rendre plus présente encore dans la vie et dans les rêves de vos publics.

www.moserdesign.ch

>moser
marque & design global

Tobias Regell

Diadème circulaire, Indiens Karaja, Brésil. Collection Benjamin et Ariane de Rothschild, salons de la Banque à Paris.

“Protéger et faire fructifier votre PATRIMOINE, une affaire de famille depuis sept générations.”

Perpétuant un savoir-faire qui a fait le succès familial depuis 250 ans, le Groupe Edmond de Rothschild propose de donner de l’envergure à la gestion de vos patrimoines.

Gestion discrétionnaire, ingénierie patrimoniale, asset management, family office.

Cette expérience du patrimoine, venez la partager avec nous.

BANQUE PRIVÉE

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
2, avenue Agassiz - 1003 Lausanne
T. +41 21 318 88 88
edmond-de-rothschild.ch

EDMOND DE ROTHSCHILD

Le Biopôle d'Epalinges n'en finit pas de s'agrandir

C'est un véritable quartier scientifique qui est en train d'émerger à Epalinges, à deux pas du terminus du M2. Et c'est loin d'être fini. Les bâtiments y poussent comme des champignons. Il est prévu qu'en 2015, près de 2000 personnes seront actives sur le site.

Les chantiers se suivent à un rythme soutenu. Deux nouveaux bâtiments en voie d'achèvement, un autre prévu pour 2015… Le Biopôle d'Epalinges, déjà fort de trois immeubles qui affichent complet, n'en finit pas de s'agrandir et le potentiel semble inépuisable. Il y a heureusement encore de la marge. L'institution n'a en effet investi pour le moment qu'à peine la moitié des 80 000 m² disponibles selon le projet global.

L'intérêt suscité dépasse largement les frontières. L'année prochaine, la firme américaine Ariad Pharmaceuticals installera ici son siège européen, avec une cinquantaine d'emplois à la clé.

Aujourd'hui, une vingtaine de start-up actives dans les biotechnologies y ont élu domicile. Entre autres. Le CHUV est également présent avec plusieurs laboratoires. Tous apprécient l'environnement particulièrement stimulant qu'engendre la concentration et la proximité d'activités dans des secteurs similaires.

En plus du véritable quartier scientifique qui se construit ici, le site se prépare à accueillir un centre Vidy Med, cabinet médical de groupe comportant une vingtaine de médecins sur quelque 2500 m².

Fort de cette croissance continue, le Biopôle d'Epalinges se doit d'adapter ses structures et ses services dans la mesure où l'on estime que près de 2000 personnes seront actives ici en 2015. Une crèche, notamment, apparaît désormais indispensable.

Formule gagnante

Le Biopôle d'Epalinges est la concrétisation de la volonté politique pour une formule gagnante dans un environnement hautement compétitif, sur un site béni des dieux, puisqu'à proximité immédiate du terminus du M2, quasi à côté de la jonction d'autoroute de Vennes et à une cinquantaine de kilomètres de l'aéroport de Genève.

Rappelons que Biopôle SA, fondé fin 2004 par les pouvoirs publics, est une société de droit privé qui a pour but de valoriser les terrains au nord de Lausanne dont la société est propriétaire. Tout s'enchaîne à partir de 2005 lorsque le plan de développement du site est présenté. Les travaux démarrent en 2007, les premiers locataires s'installent en 2009.

Le conseil d'administration de Biopôle est présidé par Jean-Marc Tissot, administrateur délégué, lequel fut nommé en 2009 directeur de la nouvelle Fondation Isrec dont il s'est occupé du transfert au sein de la Faculté des sciences de la vie de l'EPFL. Les pouvoirs publics sont représentés au sein de ce conseil par Daniel Brélaz ,syndic de Lausanne, et Lionel Eperon, chef du Service cantonal de l'écocomie, du logement et du tourisme.

Les chantiers se succèdent à un rythme soutenu sur le site de l'Ecopôle à Epalinges. (Photo Sébastien Féval)

Concrètement, Biopôle SA émet des droits de superficie aux investisseurs intéressés. Des investisseurs de provenances très diverses, parmi lesquels figurent par exemple la Vaudoise Assurances ou des capitaux immobiliers britanniques et luxembourgeois. Les baux sont signés entre les derniers et les utilisateurs finaux.

Etat des lieux présents et futurs

B1B2. L'espace vitrine. C'est le point d'entrée du Biopôle. Des entreprises s'y établissent avant leur déploiement vers d'autres zones.

B3.B4. La Corniche, d'une superficie de 24 000 m². Zone réservée aux activités R & D et à l'implantation de sociétés de haute technologie. Un incubateur y verra le jour l'an prochain.

CSS. La zone plateau, de 13 000 m², est déjà occupée, le bâtiment entre en fonction cette année.

F1. Valmont, 23 000 m². Ce réservoir de mètres carrés permet d'assurer au site de futurs développements que ce soit pour des espaces administratifs ou des labos.

CLE. Centre Laboratoire d'Epalinges. Inauguré en 1977, il accueille les centres de recherche tel que le Ludwig Institute for Cancer Research, le Département de biochimie de l'Unil, la Swiss Vaccine foundation et le Centre d'immunologue de l'Unil.

CLAUDE FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

M+F•Ferblanterie•Couverture•Façades•Echafaudages
Paratonnerres•Etanchéité•Isolations•Service d'entretien

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

Bâtiment Génie Civil
Bertholet + Mathis SA

Bâtiments
Génie civil
Transformations / Rénovations
Isolations thermiques / Rénovations de façades
Diagnostic amiante / Travaux de désamiantage

www.bertholet-mathis.ch

FLEXIBLE, PRATIQUE, UNIQUE!

LA CARTE P

à Lausanne:	et environs:
PORT D'OUCHY	PULLY CENTRE, PULLY
MON REPOS	CENTRE-VILLE, MORGES
GARE DE LAUSANNE	GARE DE NYON

PMS Parking Management Services SA - Renens www.pms-parkings.ch

La police lausannoise va enfin resserrer les boulons

Il y a loin de la coupe aux lèvres, mais la Direction de la sécurité publique a présenté son plan global d'action très attendu pour tenter de refaire de Lausanne une ville accueillante, moins gangrénée par la petite délinquance et les incivilités qui dissuadent le chaland et minent peu à peu la santé économique.

Pacification des nuits lausannoises, restrictions de la pratique de la mendicité : la concrétisation sur le terrain des intentions dans ces deux domaines se fait attendre en raison d'un parcours juridico-politique complexe. Tel ne devrait pas être le cas pour le plan d'action de sécurité publique présenté par la Ville pour les années 2013 et 2014. Ici, on peut immédiatement passer aux actes. Du moins pour la partie la plus visible des dispositions annoncées.
Nerf de la guerre contre la petite délinquance et les incivilités qui découragent de plus en plus de gens de venir en ville : la présence policière.
De fait, le plan d'action présenté entend « rééquilibrer les missions de la police vers une plus forte présence dans la rue en garantissant les missions de base et le domaine de l'enquête ».

Une présence jour et nuit, accentuée, visible et régulière sur la voie publique est la clé principale du plan sécurité de la Ville de Lausanne. (Photo Sébastien Féval)

Davantage de patrouilles
En tête des priorités figure la généralisation des patrouilles dans le centre, de jour comme de nuit. Et cela doit être actif et observable depuis le 1er avril 2013. La preuve de l'efficacité d'une telle stratégie est faite à Chauderon, où l'uniforme ou le véhicule de police en stationnement jouent efficacement leur rôle de dissuasion sinon de répression. Ces patrouilles en rue sont destinées à être actives autour des principales places et secteurs du centre, tels que Chauderon, Riponne, Saint-François-Bourg, Europe, Gare. C'est plus de 30 000 heures de travail – 15 postes à temps plein – qu'il faut parvenir à dégager pour ces missions nouvelles. Et cela ne se fera pas au détriment du travail de proximité auprès des habitants, associations de quartiers, de commerçants ou de migrants qui va être encore plus développé.
Afin de jouer au maximum la carte de la présence en rue, il est toutefois prévu de réduire les horaires d'ouverture de certains postes de quartier et d'exploiter un poste de quartier mobile. Enfin, les horaires d'ouverture de l'Hôtel de police, hors urgences, seront eux aussi restreints.
Une redistribution des rôles pour de nombreuses personnes au sein du corps de police s'annonce indispensable. Cela sera rendu possible notamment par l'engagement l'automne prochain de douze assistants de sécurité publique en appui à Police Secours dans des tâches administratives ou de visibilité. Lesquels viennent en plus des trente nouveaux policiers qui sortiront de l'école de police en mars 2014 selon l'engagement supplémentaire important décidé par la Municipalité en janvier dernier. Par ailleurs, l'engagement d'un analyste criminel permettra de disposer d'outils efficaces sur l'évolution de la situation sécuritaire.

500 francs par habitant
On ne s'étonne pas vraiment de découvrir que les coûts de la sécurité sont plus élevés à Lausanne qu'ailleurs dans le Canton, C'est la rançon d'un milieu urbain, terrain de prédilection de la petite délinquance et du trafic de stupéfiants. Mais pas seulement. Ils'élèvent à 500 francs nets par habitant pour la seule police de Lausanne.
La Ville dispose en effet d'une Police judiciaire dont elle assume les coûts, mais elle doit payer à l'égal des autres communes qui n'en ont pas les dépenses judiciaires découlant du travail de la Police cantonale. « Les Lausannois paient en quelque sorte deux fois le traitement judiciaire des affaires », souligne la Ville.

(Suite en page 18)

RICHARD Pierre sa
Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

(Suite de la page 17)

Concrètement, les dépenses nettes de police par habitant atteignent plus du double à Lausanne en comparaison d'autres villes vaudoises. Et l'on ne parle même pas des communes sans police municipale, où le coût moyen de la sécurité par habitant est douze fois inférieur à celui à Lausanne. Une simplification des procédures judiciaires ou internes à la police de Lausanne complète le tableau, conjointement avec des négociations avec le Canton sur l'organisation et le financement des tâches judiciaires.

Cinq priorités

La première des priorités consiste à préserver l'espace public dont la population se sent aujourd'hui dépossédée. En cause: le manque de ressources policières et le développement de certains phénomènes inquiétants. Les patrouilles mentionnées plus haut ne feront pas que se balader et froncer les sourcils face aux comportements punissables dont elles seront témoins. En plus des infractions pénales, les actes contraires au Règlement général de police et «infra pénaux», tels que l'abandon de déchets sur la voie publique, seront systématiquement dénoncés.

La deuxième priorité concerne la lutte contre le trafic des stups en rue. A la vue de tout le monde, c'est le phénomène qui engendre le plus d'insécurité mais également un sentiment d'impunité au sein de la population. A noter cependant que si le nombre des contraventions a fortement augmenté en 2012, c'est dû en partie aux actions ciblées menées l'an passé, les délits graves restant stables par rapport à 2011.

Concrètement, les effectifs du groupe Celtus spécialisé dans ce domaine seront augmentés. Des contrôles seront régulièrement organisés dans les zones de trafic du centre. Les requérants récidivistes seront renvoyés plus systématiquement dans leur canton d'enregistrement. Des interdictions de périmètre seront prononcées. Tout cela sera complété par des contrôles et dénonciations de consommateurs.

La troisième priorité consiste à mettre en œuvre les mesures prévues par ailleurs pour pacifier les nuits lausannoises. Vient ensuite la lutte contre les vols et les cambriolages, dus pour une part importante à l'arrivée massive de ressortissants du Maghreb. Des interdictions de périmètre et des mesures d'éloignement seront entreprises contre les récidivistes. A elles seules, les opérations policières ne suffisent pas toujours. Raison pour laquelle seront développées des actions de prévention auprès des propriétaires et des gérances. La cinquième et dernière des priorités mentionnées est l'encadrement de la mendicité. Il est évidemment intégré au plan d'action de la police de Lausanne, avec toutefois une dimension plus sociale que répressive.

Le poids des chiffres

Entre 2010 et 2011, le nombre des interventions de Police Secours a augmenté de 17%, pour atteindre un total de 35 812. Et la hausse se poursuit, puisque pour 2012, ce sont 37 323 sollicitations qui ont été enregistrées, soit 4,21% de plus. Si Lausanne figure au quatrième rang des villes de Suisse en termes de population, elle se situait, en ce qui concerne la criminalité, au deuxième rang en 2011. Les effectifs n'ont suivi ni la progression démographique, ni celle des infractions. Les chiffres sont impressionnants. Alors qu'on enregistre une augmentation de 420 % des interventions de police entre 1990 et 2012, l'effectif policier n'a quant à lui été accru que de 19%. Et à cela est venue s'ajouter la prise en charge de la sécurité des matches de Super League.

diémand
sanitaire
www.diemand.ch
JOSEPH DIÉMAND SA
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ
LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch
VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

cofal
Ferblanterie - Couverture - Installations sanitaires
Entretien et réparations - Bureau d'études
Chemin du Petit-Flon 25
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 642 74 00
Fax 021 642 74 01
www.cofal.ch
info@cofal.ch

DHR, gérance et gestion de l'immobilier à taille humaine

Fer de lance du groupe Reyholding, une société familiale vaudoise active dans l'immobilier depuis près d'un demi-siècle, DHR gérance à Pully créée par Daniel Henry Rey fête cette année ses vingt ans d'activité sur un marché où elle jouit d'une réputation enviable.

De son siège avenue du Général-Guisan 44 à Pully, le groupe Rey perpétue une tradition familiale assez rare dans le monde de l'immobilier. « Mon père a commencé dans la branche dans les années soixante. Ses locaux étaient alors aux Trois Rois, au centre de Lausanne. Quand il a acquis notre bâtiment actuel, certains pensaient qu'il était fou de se décentrer pareillement. On connaît la suite… ». Administrateur délégué, Daniel Henry Rey a non seulement repris le flambeau, il a aussi élargi le champ des activités du groupe en y ajoutant la notion de société de service. Il a ainsi créé en 1993 la gérance DHR qui est aujourd'hui la carte de visite de Reyholding. Et depuis 2009, il a trouvé en la personne de Nicolas Leuba un allié précieux, lequel ayant souhaité réorienter sa carrière après la reprise du garage familial Honegger SA par Larag Romandie. Entré comme actionnaire dans le groupe Rey, Nicolas Leuba en est maintenant un administrateur président particulièrement avisé.

Nicolas Leuba, administrateur président, et Daniel Henry Rey, administrateur délégué.

Une qualité sans faille

Toutes les activités du groupe Rey sont conduites depuis son siège de Pully. L'entreprise compte actuellement 25 employés et attache une grande importance à la formation. Un effectif qui se caractérise par une fidélité peu courante. Certains des collaborateurs sont depuis près de vingt ans dans la maison, ce qui témoigne d'une équipe particulièrement soudée, gage incontestable d'efficacité.

DHR gère environ 3500 objets, essentiellement dans le Grand Lausanne, Lavaux, et la Riviera jusqu'à Aigle. Cela avec un panel varié de clientèle aussi bien privée qu'institutionnelle ou de coopérative, pour des immeubles, appartements individuels, locaux commerciaux, de bureaux ou d'artisans.

Personne ne pourra contredire Daniel Henry Rey lorsqu'il se félicite de diriger une gérance à taille humaine, gage d'un service de proximité et de qualité. « Pas de projet d'acquisition d'autres gérances pour augmenter le portefeuille, mais la volonté d'augmenter la part et la qualité des immeubles que nous gérons. » Et de rappeler que cette qualité s'exprime par l'accomplissement sans faille de tâches élémentaires. « Pour qu'un propriétaire soit satisfait, il faut qu'il touche régulièrement ses disponibles, que ses appartements soient loués et que les travaux se fassent dans les meilleures conditions et en toute transparence. » Un exemple ? « Pour les livraisons de mazout, nous considérons le prix net afin que tout le monde, y compris les locataires, aient les meilleures conditions possibles. En vingt ans, pas une de nos factures n'a été mise en doute. »

Administration de PPE, expertises de bien immobiliers figurent aussi au tableau des services proposés par DHR, qui compte également un département comptabilité et de fiduciaire.

Vente et courtage indépendants

Le groupe comporte par ailleurs un département de vente et de courtage. Une activité totalement distincte de celle de gérance et autres activités de service. Surtout pas de vases communicants : « Nous avons à cœur de sécuriser les propriétaires qui nous font confiance pour la gérance de leurs biens », insiste Daniel Henry Rey. Ailleurs, d'autres que lui qui n'ont pas respecté ce principe fondamental s'en sont amèrement repenti.

Sous le label GDR, le groupe Rey a construit environ 200 logements au cours de ces quinze dernières années. Il s'agit principalement de PPE et d'appartements de standing moyen à élevé. A l'image du Parc des Lillas à Chexbres (72 appartements). Ou encore de l'Allée des tilleuls à Prilly où le groupe a réalisé sur près de 8000 m² une résidence sécurisée et clôturée, comportant trois bâtiments, avec piscine, sauna et concierge professionnel, véritable vision avant-gardiste d'un concept appeler à se développer et qui a rencontré ici un grand succès. A noter que le groupe ne commercialise pas seulement ses propres objets, loin de là.

Un marché déséquilibré

Bien placé pour constater l'état du marché immobilier, le patron de Reyholding est persuadé que celui-ci se trouve dans une phase de stagnation de la montée des prix. Daniel Henry Rey : « Je remarque quand même que ceux qui affirmaient il y a six mois qu'aucun danger de bulle immobilière ne se profilait tempèrent leur optimisme. On est arrivé si haut que l'on ne peut pas continuer ainsi. Même si l'on sait que depuis la fin de la guerre le marché immobilier connaît des cycles de huit à quinze ans, il faut être devin pour savoir comment cela va se passer. Il suffit d'un tout petit signe pour que tout se mette en route… »

La pénurie de logements ? « Elle se manifeste pour les appartements de gamme moyenne et basse. Avec un taux de logements vacants inférieur à 1%, on peut dire que nous sommes dans une situation assez grave. Pour un seul objet, nous avons de 20 à 30 demandes. En ce qui concerne la gamme supérieure en revanche, on commence à avoir de la difficulté à trouver des locataires, même si dans notre cas nous parvenons à tout louer. »

Les pouvoirs publics et les coopératives se félicitent de contribuer à la mise sur le marché de milliers de nouveaux logements, mais cela ne rassure qu'à moitié les professionnels. « Ce se fait un peu à la va-vite, à Lausanne notamment, où les élus veulent donner des réponses rapides à leur programme politique. On constate cependant que nombre de ces logements sont construits avec des aides et sont destinés à des citoyens de condition modeste, et bien peu pour le Suisse moyen. »

«Il est plus décisif que jamais de rassembler nos forces»

ACL
Association des Commerçants Lausannois

Sous son appellation bon enfant, le traditionnel apéritif de début d'année des commerçants lausannois est une occasion de faire le point sur les défis à relever dans la capitale vaudoise. Ceux-ci s'annoncent particulièrement ardus en raison d'une certaine morosité économique et des grands travaux sur la voie publique qui se préparent au centre de Lausanne.

«Il est plus décisif que jamais de rassembler nos forces et d'augmenter notre représentativité.» Présidente de la Société coopérative des commerçants lausannois (ACL), Martine Fiora ne peut mieux résumer la situation. Elle a été particulièrement écoutée lors du traditionnel apéritif de début d'année de l'association, tenu fin janvier dans l'un des salons du Lausanne Palace & Spa mis à disposition.

Sans alarmisme, mais en appelant un chat un chat, la présidente insiste sur la nécessité plus que jamais de faire bloc. Et cela en a déjà pris concrètement le chemin. «Pour mémoire, voici une année exactement, le Trade Club et la Société coopérative des commerçants lausannois ont décidé d'intensifier leur collaboration et de ne parler que d'une seule voix», rappelle-t-elle. «Cela permet de mener des actions coordonnées et concertées et ainsi d'avancer plus rapidement dans les projets que nous gérons.»

De fait, les rangs se renforcent. Notamment depuis la décision, en octobre dernier, de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société coopérative des commerçants lausannois de faire passer le montant de la cotisation annuelle de 170 à 20 francs. «Depuis cette date, 35 nouveaux membres, dont 15 commerces de détail, nous ont rejoints. Nous profitons de souhaiter une bienvenue particulière à ces derniers.»

Contexte économique difficile

Plus on est, mieux on est écouté. Martine Fiora souligne: «Même si nous tenons à relever une ouverture grandissante de la part des membres de la Municipalité que nous rencontrons désormais trois quatre fois par année pour partager nos préoccupations et chercher des solutions, il est évident que plus nous serons nombreux au sein de nos associations, mieux nous pourrons influencer certaines décisions. Les défis qui nous attendent sont de taille pour les années futures.»

La présidente dépeint un contexte général difficile: charges en constante augmentation, hausse possible des taux hypothécaires, faiblesse de l'euro, évolution non contrôlée des primes maladie, etc. «Que le client dépense avec parcimonie n'est pas nouveau. Le phénomène s'est accentué depuis deux ans. Le taux de change et les heures d'ouverture incitent nos concitoyens à se rendre à l'étranger pour y acheter même des produits de base». Et de déplorer que «sous prétexte de protéger la vie de famille les syndicats hurlent au loup à chaque modification, même minime, des heures d'ouverture des magasins alors que la vie change».

«Un chaos sans précédent»

Autre gros souci: les conséquences des importants chantiers urbains qui se profilent. A commencer par la construction de la rampe Vigie-Gonin, la fermeture du Grand Pont et la construction de la ligne de tram à la route de Genève. «Ces gigantesques travaux plongeront Lausanne dans un prévisible chaos sans précédent. Il y en a pour quatre ans si tout va bien, mais plutôt six, car en général il y a des surprises. A cela, il faudra ajouter quatre années pour se refaire une clientèle. Dans dix ans, nous ferons le compte des petits commerces qui auront réussi à subsister…»

Martine Fiora, présidente de la Société coopérative des commerçants lausannois. (Photo Sébastien Féval)

Une assistance nombreuse et attentive qui écoute ici les propos de Daniel Brélaz venu s'exprimer au nom de la Municipalité lors de cette première rencontre de l'année. (Photo Sébastien Féval)

Martine Fiora signale à ce propos qu'à Bordeaux, les autorités sont entrées en matière pour des indemnisations pour perte de clientèle. «Imaginer dans notre cité que l'on puisse aider un commerçant relève de l'utopie crasse», lâche-t-elle.
Les TL assurent que l'accessibilité au centre-ville sera améliorée après ces travaux et que les commerçants en bénéficieront. «Nous n'en sommes pas sûrs. Nous pensons que le report attendu du trafic individuel sur les transports publics n'est de loin pas assuré. Chacun sait que le panier moyen du consommateur se déplaçant en transport public est bien inférieur à celui qui circule en voiture.»
Autre préoccupation: l'insécurité. Un exemple: «Le vol à l'étalage a augmenté de 100% en 2012.» La présidente déplore: «Une partie de la clientèle n'ose plus venir à Lausanne. Elle a peur de se retrouver sans porte-monnaie ou de se faire braquer en retirant de l'argent. C'est la résultante de l'angélisme qui a si longtemps prévalu au sein de nos autorités.»
Tout cela n'empêche cependant pas les commerçants de continuer à travailler avec leurs partenaires sociaux afin de valoriser la profession de vendeur et de vendeuse. «C'est bien grâce à notre personnel que nous pouvons faire la différence. Bien que les salaires de nos membres soient supérieurs aux salaires minimaux, nous avons pu négocier une augmentation de 1% sur les salaires minimaux. Il y a quatre ans qu'aucune augmentation n'avait été concédée. Nous continuons de même à travailler à l'application de la convention collective de travail qui est une des clés de la revalorisation de la profession.»

La marche des affaires

Cette rencontre de début d'année est aussi l'occasion de faire un point sur les résultats économiques et leurs perspectives. Secrétaire générale de la Coopérative des commerçants lausannoise, Helena Druey cite en préambule une étude de Credit Suisse selon laquelle 2012 a été meilleure que 2011 pour le commerce de détail en Suisse, avec une augmentation de chiffre d'affaires réel de plus de 3% alors qu'il était en baisse de 1% en 2011.
«L'enquête menée auprès de nos membres donne un résultat plutôt contrasté», révèle la secrétaire générale. «La moitié d'entre eux déclarent avoir augmenté leur chiffre d'affaires en 2012 de 10%, et l'autre moitié avoir subi une diminution de 10%. Il s'agit toutefois de garder en mémoire que ces chiffres sont comparés à ceux de 2011 qui a été la pire année depuis des décennies dans le commerce de détail. Même ceux qui ont fait mieux en 2012 sont moins bons qu'en 2010».
Contraste aussi lorsqu'on observe les résultats branche par branche. Au niveau national la bijouterie et l'horlogerie sont les domaines qui semblent avoir tiré le mieux leur épingle du jeu. Helena

Helena Druey, secrétaire générale de la Société coopérative des commerçants lausannois. (Photo Sébastien Féval)

Druey poursuit: «80% de nos membres s'attendent à une stabilisation du chiffre d'affaires en 2012, et 20% à une augmentation. Par ailleurs, la moitié de nos membres ont annoncé qu'ils augmentaient les salaires d'au moins 1,5% en 2013.»

Feed back de Lausanne Lumières

Helena Druey est aussi City Manager. La fin d'année 2012 a été marquée notamment par le succès du Festival Lausanne Lumières, en tout cas auprès du public et dans les médias – même la TV chinoise en a parlé.
En termes financiers, le constat est plus mitigé. «Nous n'avons pas réussi à obtenir les 80 000 francs attendus de la part des amis du festival. C'est le City Management qui a dû combler les 15 000 francs manquants via la contribution du Trade Club et de la Société coopérative des commerçants lausannois.»
Pour autant, pas de quoi se décourager. «Nous avons un bon produit. Certains commerçants n'ont pas eu l'impression d'augmenter leur chiffre d'affaires pendant cette période, mais il faut savoir qu'à Lyon, où se tient un événement similaire, c'est pareil. Là-bas, les commerçants observent que cela contribue à l'image de la ville et que les clients y viennent à un autre moment. C'est donc à plus long terme qu'il faut espérer un bénéfice.»
Globalement, la collaboration avec la Municipalité est bonne. Helena Druey: «Je constate une volonté manifeste de sa part de trouver des solutions aux problèmes.»

Le syndic rassure à demi

Invité à s'exprimer au nom de la Municipalité, Daniel Brélaz insiste sur la nécessité d'adopter une vision globale, tant en ce qui concerne la situation économique que les grands projets lausannois. «Il y a tant de pain sur la planche et nous devons fixer des priorités. Nous l'avons fait maintenant dans le domaine des nuits lausannoises. Si nous ne l'avons pas fait avant, c'est parce qu'une bonne partie des choses que nous essayons d'entreprendre ne dépendent pas de nous, mais de toute une chaîne impliquant le Canton et la Confédération. Par exemple, en ce qui concerne la délinquance, certaines opérations dépendent du nombre de places en prison. Il y a des actions qui ont dû être reportées à la fin du printemps de cette année à cause de cela.»
Le développement de la ville se poursuit à une vitesse grand V. «Nous avons une cité en mutation, beaucoup plus que la majorité des villes de Suisse. Nous avons eu d'abord le M2, puis le réseau TL08, maintenant la phase tram et derrière viendront métamorphose et les équipements sportifs, puis le M3.»
Les craintes suscitées par les travaux évoqués par Martine Fiora ne laissent pas le syndic de glace. «Je suis reconnaissant à toutes les associations de commerçants de tirer les grelots pour que cela se passe le mieux possible. Mais le mieux possible ne peut être sans travaux. Il n'y aura pas de coup de baguette magique. Je crois sérieusement, avec les derniers processus que je vois apparaître au TL que l'on trouvera des solutions qui devraient rassurer les gens sur une bonne partie des problèmes.» Cela dit, Daniel Brélaz admet qu'il peut y avoir un certain nombre de dégâts collatéraux et il confesse: «J'ose dire qu'à la Sallaz, nous aurions pu être encore meilleurs.»

Le syndic Daniel Brélaz a livré une analyse réaliste de la situation économiqe et des défis qui attendent Lausanne. (Photo Sébastien Féval)

NE MANQUEZ PAS BITOUBI !

Le salon des prestataires et des fournisseurs au service de l'entreprise

5 et 6 juin 2013
Expo Beaulieu Lausanne

18 et 19 septembre 2013
Palexpo Genève

bitoubi
PME perspectives

Réservez votre stand dès maintenant et profitez de conditions avantageuses pour une inscription dans les délais :

- Expo Beaulieu Lausanne 31.03.13
- Palexpo, Genève 30.04.13

Toutes les informations sur
www.bitoubi.ch
Tél. 021 311 66 93

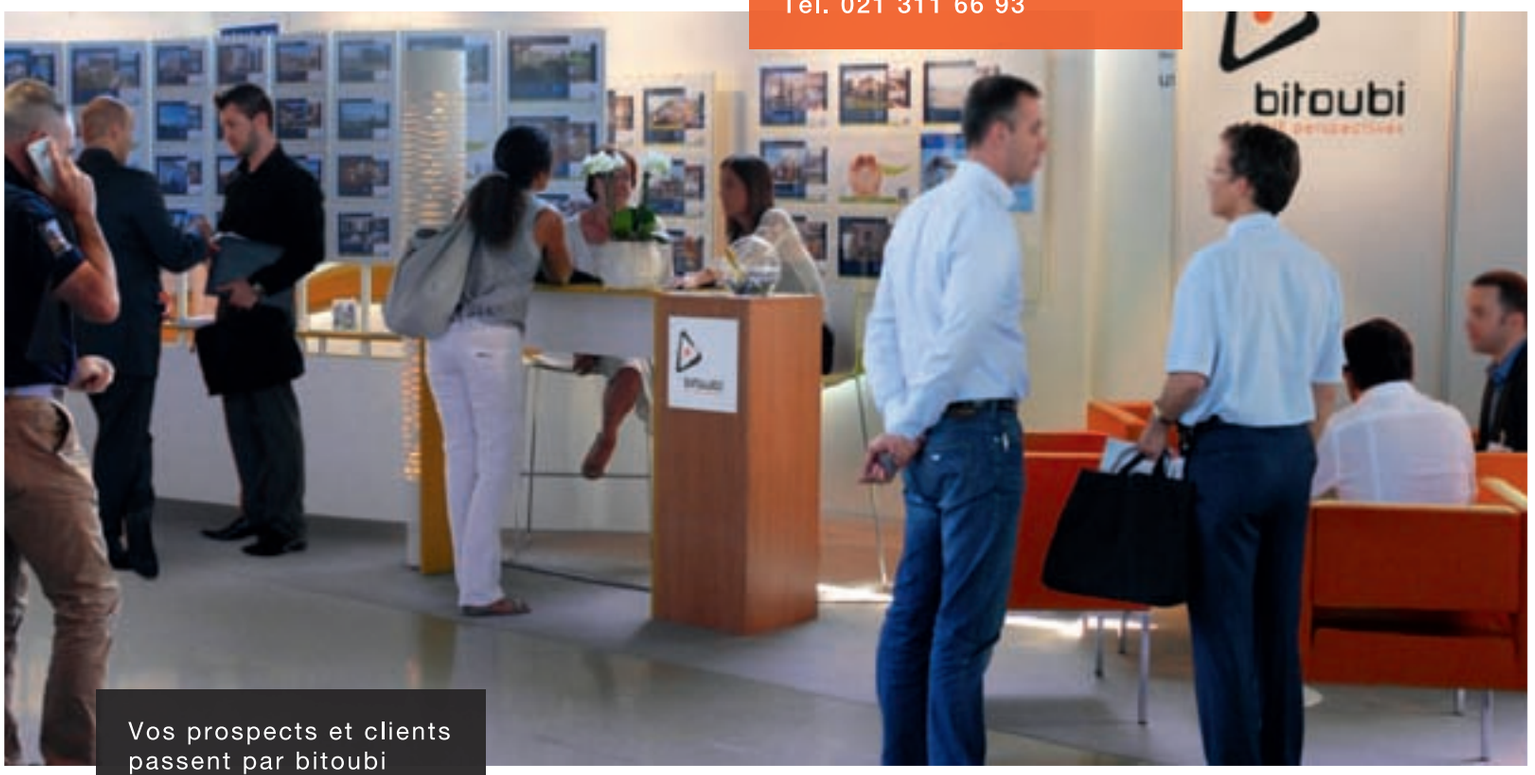

Vos prospects et clients passent par bitoubi

bitoubi, le salon de la PME au service de l'entreprise est soutenu par

Cinq millions pour adapter en urgence le Stade olympique

En raison des aléas de Métamorphose et des futurs terrains de sport à Lausanne, la Ville est ramenée à la dure réalité de la vétusté du stade de la Pontaise. Il y va de la prolongation de la licence du FC Lausanne-Sport et de la pérennité de l'organisation d'Athletissima à Lausanne.

Monument historique inauguré en 1954 à l'occasion de la Coupe du monde de football, chef-d'œuvre en péril promis au sacrifice sur l'autel de Métamorphose, le Stade olympique de la Pontaise ne sera pas démoli demain comme prévu. Ni même après-demain, au train où vont les choses. Usée, inadaptée, la Pontaise restera en effet en service jusqu'à la future réalisation des installations de la Tuillère et de Vidy, soit entre six et dix ans. Or les dérogations dont bénéficient le FC Lausanne-Sport et Athletissima ne seront pas renouvelées aussi longtemps. Aussi est-il difficile de renoncer à une nouvelle étape de travaux autant destinés, faute de mieux, à assurer la prolongation de la licence du FC Lausanne-Sport que la pérennité d'Athletissima à Lausanne et de ses retombées en termes de renommée et d'économie.

La Pontaise ne vibre pas seulement les jours de matches et de tournois d'athlétisme. En plus des rencontres et des entraînements du FC Lausanne-Sport et la tenue annuelle d'Athletissima, le stade abrite les activités du Lausanne-Sport Athlétisme, des écoles du quartier, de l'armée et de l'administration communale.

Bien que promis à la démolition, le Stade de la Pontaise nécessite une nouvelle tranche de travaux pour pouvoir y maintenir des activités sportives majeures. (Photo Sébastien Féval)

Des travaux « minimaux »

Ces travaux qualifiés par la Ville de « minimaux pour la poursuite de ces activités » se chiffrent actuellement à quelque 5,5 millions de francs. C'est peu en comparaison des remises à niveau de 1985 (6,3 millions) et surtout du lifting de 1993 (17,2 millions). Mais c'est beaucoup lorsqu'on sait que ce stade n'a d'autre avenir que l'arrivée quasi programmée des bulldozers. Seule l'urgence le justifie,

Pour l'essentiel, ce crédit se répartit de la manière suivante : 1,8 million pour tout ce qui concerne le bâtiment, 2 millions pour les équipements d'exploitation, 1,2 million pour les aménagements intérieurs.

Les travaux nécessaires sont donc multiples et variés. L'armature en béton accuse son âge. Tous les bétons devront être contrôlés, certains assainis. L'étanchéité qui fait défaut à certains endroits devra être restaurée. Certains de ces travaux commencés au début des années 2000 n'avaient pas été achevés car on s'était rendu compte qu'ils portaient sur des parties appelées à être démolies.

Gros boulot aussi avec la mise aux normes d'une partie des installations électriques. On profitera de poser de nouveaux projecteurs répondant aux exigences de la Swiss Football League (800 lux) et de la Fédération internationale d'athlétisme (1200 lux). La généralisation des images TV en HD entraîne en effet une modification de la puissance et de la qualité des projecteurs. Ce matériel ne sera pas seulement plus puissant, mais il consommera 30% d'énergie en moins que les précédents, ce qui représente une économie de 30000 francs par an.

Remplacement également des enceintes de sonorisation, datant de la fin des années huitante, usées et tombant régulièrement en panne. L'éclairage et sa sonorisation représentent le plus gros poste technique au budget, avec 1,4 million de francs.

Résister à l'hiver

L'allongement de la durée de la saison de football qui ne connaît désormais qu'une courte pause en hiver nécessite une adaptation du réseau de sanitaires afin qu'il puisse être mis en service aussi durant la saison froide sans geler et provoquer l'éclatement des canalisations.

La pelouse ne sera pas oubliée. Les directives pour les équipes de Super League précisent que pour la saison 2015–2016 celle-ci devra être chauffée afin d'éviter qu'elle devienne impraticable en raison de la neige et du gel. Pour y répondre, il est prévu d'installer des serpentins à une profondeur de 25 centimètres et de les alimenter par le chauffage à distance. Le système fonctionne jusqu'à une température de –10 degrés au niveau et a une puissance de 150 W par m². A noter que le chauffage de la pelouse est d'ores et déjà un point qui fait débat quant à son utilité réelle. Force est d'admettre que l'expérience a montré que cela ne suffit pas à garantir le maintien du déroulement d'un match hivernal. Il en coûterait 400000 francs, et 50000 frais de coûts d'exploitation annuels.

Une piste d'entraînement

En ce qui concerne Athletissima, il s'agit notamment de fournir aux athlètes une piste convenable pour leurs échauffements. Dans l'idéal, pour les meetings internationaux, celle-ci devrait être couverte, avoir une longueur de 80 mètres et comprendre six couloirs. Le Stade de la Pontaise dispose certes à cette fin d'une piste couverte, dans la tribune sud, mais celle-ci ne fait que 54 mètres, ce qui pose un problème aux athlètes spécialistes des haies. Les organisateurs d'Athletissima soutiennent la solution proposée d'une piste de 80 mètres, en matière synthétique, offrant deux couloirs, sur le terrain engazonné à côté de l'observatoire, côté sud. La dépense sera ici somme toute modeste : 70000 francs.

Enfin, des travaux liés à la sécurisation figurent également au programme. Pour le contrôle des accès, seize bornes avec tourniquets à 90 cm de hauteur seront installées côté route des Plaines-du-Loup. Au chemin des Grandes-Roches prendront place tourniquets hauts de 2,2 m avec système de sas pour le contrôle et la fouille.

KramerKrieg. c'est aussi les achats online
www.kramerkrieg.ch
Naviguez, choisissez, commandez et... faites des économies !
KramerKrieg

BIE
BALZAN
IMMER
ETANCHEITE SA
Couverture - Ferblanterie - Energie Solaire
Un pas vers le développement durable? ....
Faites le avec nous ...
Pour vos toitures, nous vous proposons des solutions techniques innovantes et écologiques
ECOENTREPRISE
énergie photovoltaïque
Avenue des Oiseaux 13 - CP 107 - 1018 Lausanne 18
www.bie-sa.ch - info@bie-sa.ch - Tel. 021 646 78 12 / Fax. 021 646 76 37

goutte
Récupération SA
SGS
SGS
• Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
• Représentation gaz et matériel pour souder et découper
• Démontage de constructions métalliques
GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch
Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92
RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

«Je suis Vaudoise.
Je bénéficie des
prestations de conseil
personnalisées pour les PME.»
Agence générale de Lausanne
Jacky Delapierre, Directeur régional
Avenue du Théâtre 1, CP 7703, 1002 Lausanne
T 021 310 02 02
vaudoise.ch
Là où vous êtes.
vaudoise

Onze hectares de terrain offerts au Parc de l'innovation

Définie comme zone de réserve pour l'extension de l'EPFL, la vaste surface dite de la Plaine à Chavannes, aujourd'hui dévolue au sport, devrait accueillir le futur Parc suisse de l'innovation. Propriétaire de ce terrain, la Ville de Lausanne est prête à mettre gratuitement onze hectares à disposition.

Conçu sous la forme d'une fondation avec le soutien de la Confédération, le futur Parc ou Quartier de l'innovation est une entité destinée au transfert des technologies. Il prendra place autant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Idéalement connecté à l'EPFL, il en deviendra un prolongement majeur et prometteur. Encore faut-il lui trouver l'espace nécessaire. Or il se trouve qu'une vaste zone sur le territoire de la commune de Chavannes-près-Renens, au nord du site de la haute école à sa proximité immédiate, fait partie depuis des décennies des terrains de réserve prévus pour le développement de la haute école. La Ville de Lausanne en est propriétaire. Ces terrains sont actuellement dévolus au sport. Le dossier était considéré comme bloqué depuis plusieurs années.

Gratuité pour dix ans

Consciente des besoins de l'EPFL et de l'importance de cette institution pour la région tout entière, la Ville a décidé de jouer le jeu de la manière la plus positive qui soit, en concertation avec la haute école et le Canton. Elle a accepté de mettre gratuitement ces terrains à disposition pour une durée de dix ans, sous la forme d'un droit de superficie. Puis pour la suite, selon des conditions à négocier. Une négociation pour le long terme qui prendra en compte le potentiel constructif et le rendement de ces terrains ainsi que leur rendement effectif.

Aller jouer ailleurs…

Cela se fera par étapes. Il s'agit au total d'une surface de 140 000 m², actuellement occupée par onze terrains de sport. Ceux-ci sont intensément utilisés. Près de 60 000 personnes les fréquentent annuellement pour des matches ou des entraînements. On y compte onze clubs de football, quatre de rugby, de football américain et de baseball, avec au total près de 1200 joueurs. On conçoit donc que céder ces terrains représente un sacrifice important d'autant que des sommes non négligeables y ont été investies. Il s'agit donc pour la ville de trouver une solution de remplacement dans la région. Si possible de manière non éclatée afin de rationaliser les équipements collectifs, lesquels seraient pris en charge par les partenaires intéressés à ce projet, à savoir l'Etat de Vaud, la Confédération et éventuellement des communes. Dans la foulée, il sera examiné la possibilité de doter ces futurs terrains de gazon synthétique, ce qui permet une utilisation accrue des surfaces. Une chose est sûre : la Ville ne veut pas aménager des terrains de sport dans des zones prévues pour la construction de logements dans le cadre du programme Métamorphose. A Chavannes-près-Renens, cette perspective remet au goût du jour une idée qu'on croyait oubliée : couvrir l'autoroute afin de bénéficier au-dessus de quelque sept hectares de terrain qu'on pourrait consacrer au sport.

Chaque année,
plus de 100'000 patients * font
confiance à la Clinique de La Source

Votre assurance de base ne suffit pas pour bénéficier, en cas d'hospitalisation, des privilèges de notre Clinique !

Seule une assurance complémentaire PRIVÉE ou SEMI-PRIVÉE est votre sésame pour être l'un des 4'000 patients hospitalisés à la Clinique de La Source et bénéficier ainsi :

- d'une prise en charge rapide
- de la compétence de 360 médecins indépendants et 450 collaborateurs hautement qualifiés et dévoués
- d'une technologie de pointe
- d'un service hôtelier 5 étoiles.

La Clinique de La Source est conventionnée avec TOUS les Assureurs maladie !

Nos 10 lits «publics», réservés aux patients avec une assurance de base seulement, sont destinés aux urgences et à la chirurgie robotique, en collaboration avec le CHUV.

* y compris ambulatoires, radiologie, laboratoire, radio-oncologie, physiothérapie, etc …

THE SWISS LEADING HOSPITALS

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél.+41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM Recognised for excellence

uspi

Un bail signé = un arbre planté

Régie Braun sa

Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

L'extension de la gare CFF est enfin presque sur les rails

La modernisation de la gare CFF de Lausanne est indispensable non seulement pour résoudre les problèmes d'encombrement actuels, mais surtout pour pouvoir faire face à l'accroissement du nombre de voyageurs attendu dans le cadre du projet Léman 2030. L'accord trouvé avec les riverains débloque le dossier de l'avenir de ce véritable poumon économique. Les travaux pourront commencer comme prévu en 2016.

Ils en avaient fait un slogan. L'un des atouts majeurs des CFF, c'est d'amener les voyageurs au cœur des villes. Tout va très bien jusqu'au jour où, succès oblige, ces voyageurs sont si nombreux qu'il faut agrandir la gare et que celle-ci est enchâssée dans le milieu urbain. Et tout se complique encore lorsqu'il n'est pas question de raser le bâtiment existant afin d'en construire un nouveau.
Voilà la double difficulté qui se présente aux CFF. Non seulement pour faire face à la saturation actuelle aux heures de pointe, mais surtout en prévision de l'augmentation de la capacité de la ligne Genève-Lausanne dans le cadre du projet Léman 2030, notamment le doublement des places assises d'ici à 2025. Il y va du maintien de ce qui est devenu un véritable poumon économique lémanique. La mise à niveau du nœud ferroviaire de Lausanne est estimée à 1,3 milliard de francs.

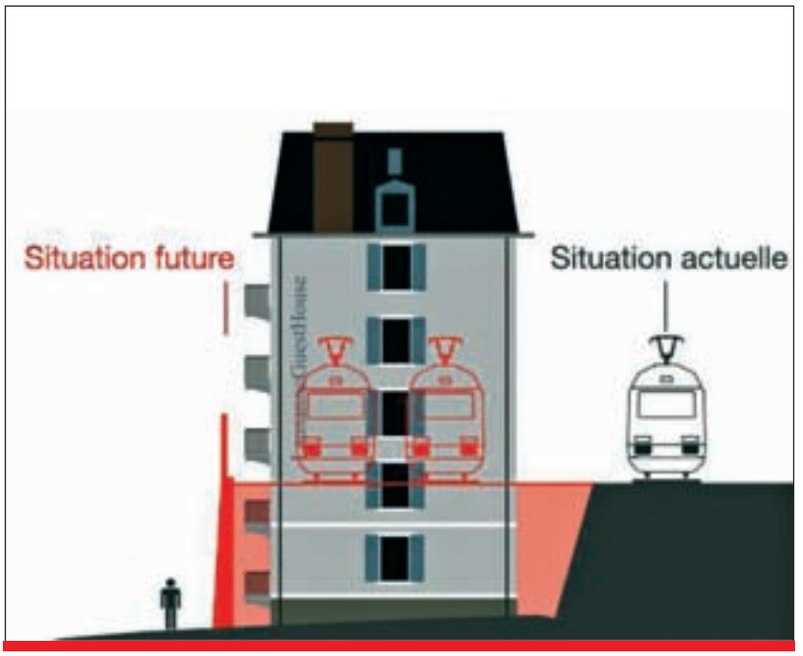

Vue en coupe de la partie ouest élargie de la gare de Lausanne.

L'écueil des riverains

On ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs. L'extension prévue à Lausanne nécessite la démolition de plusieurs immeubles voisins. La quasi raison d'état que représente le développement des transports publics n'ôte pas aux riverains leur droit de s'opposer à ce projet qui les contraint à déménager. A tel point que les CFF admettent avoir sous-estimé l'ampleur que pouvait prendre ce mécontentement. Un accord a bien sûr été trouvé. La Ville et les CFF s'engagent à aider cette cinquantaine de locataires de la rue du Simplon à se reloger, lesquels acceptent l'indemnisation qui leur est proposée sous la forme de participation aux frais de déménagement et de paiement pendant deux ans de la différence entre leur ancien et nouveau loyer jusqu'à concurrence de 26 francs mensuels le mètre carré. L'hôtel Lausanne Guesthouse devra lui aussi disparaître de même qu'une villa voisine.

Ligne en moins, quai en plus

Quelques modalités restent à définir, mais les travaux vont pouvoir commencer selon le calendrier établi, c'est-à-dire en 2016. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ne passeront pas inaperçus. Ce sera même un sacré défi que de maintenir la gare fonctionnelle au milieu des engins de chantier. Des perturbations sont donc à attendre pour plusieurs années. Mais ce sera tellement mieux après…

A la différence des grands travaux rendus nécessaires à Genève-Cornavin, il ne s'agit pas à Lausanne d'ajouter une nouvelle ligne. On en supprimera une au contraire, la voie 2, inaccessible aux voyageurs, et qui n'est là que pour les convois de transit. Cela permettra de limiter l'élargissement de l'ensemble de manière à préserver trois immeubles qui étaient condamnés lors d'un premier avant-projet.
Les travaux consisteront essentiellement en l'adaptation des quais, dont le nombre passera de quatre à cinq. Ces quais seront plus longs, allongés à l'ouest comme à l'est, afin de pouvoir accueillir des trains faisant 400 mètres de long. Ils seront aussi plus larges afin que les voyageurs puissent s'y déplacer en toute sécurité. Ils passeront d'une largeur de sept mètres à dix mètres cinquante quand bien même treize mètres sont recommandés.
Tout cela nécessitera la démolition de l'actuel parking de la gare, ce qui ne va pas faciliter la vie quotidienne dans le secteur quand bien même les CFF envisagent de construire un nouveau parking.
La marquise qui coiffe les voies en gare de Lausanne pose en elle-même un problème. Pas question de faire disparaître cet emblème de la gare CFF, d'ailleurs inscrit à l'inventaire. Il faudra néanmoins trouver comment en déplacer les assises, car en raison de l'élargissement général certains de ses pylônes se retrouveraient au milieu des futurs rails. Il faudrait tout simplement la déplacer, voir la « bricoler »…

L'EPFL capte les piétons

Les CFF communiquent essentiellement sur l'extension des quais, mais peu sur ce qu'il est possible de faire en ce qui concerne les accès à ces derniers. Il suffit de prendre le train à Lausanne ou d'y débarquer à 8 heures le matin pour comprendre que toute augmentation du nombre des voyageurs–on en compte environ 85 000 par jour–risque de poser des difficultés insurmontables. Aujourd'hui déjà, il y a des gens qui ratent leur train parce qu'ils ont été bloqués dans un des couloirs par la marée des voyageurs arrivants.
Persuadés qu'on peut mieux faire, peut-être même sans gros travaux, les CFF ont mandaté l'EPFL pour mieux comprendre le comportement de ces flux piétonniers en gare de Lausanne et adapter au mieux ces infrastructures. L'EPFL a dès lors développé un système intelligent permettant de « capturer » la silhouette des piétons, et de les suivre dans leurs déplacements individuels à travers la gare. Une

(Suite à la page 29)

esm
études
structures
matériaux

Bureaux d'études
Bâtiments, ouvrages d'art, maintenance, hydraulique et génie civil

ESM-Sarrasin Ingénieurs SA
Rue des Jordils 40
1025 St-Sulpice
Tél. 021 697 03 15
Fax 021 697 03 19
esm-vd@esm-group.ch
www.esm-group.ch

(Suite de la page 27)

Une soixantaine de capteurs développés à partir du détecteur de mouvements Kinect popularisé par la console de jeux Xbox ont été installés à cet effet dans les couloirs sous-voie. Le traitement des informations recueillies permettra de procéder à des simulations afin de voir où travailler pour améliorer la situation.

Quel est le rôle des « attracteurs », ces commerces situés dans les passages ? Où les placer pour qu'ils jouent favorablement au lieu de provoquer par eux-mêmes des bouchons ? Il y a par exemple des limites à l'élargissement des rampes d'accès aux quais, lieu le plus propice aux encombrements. Cela reviendrait à réduire la place pour passer sur le quai de part et d'autre de cette rampe.

Par ailleurs circule l'idée de disséminer dans les convois les voitures de première classe au lieu de les grouper. Sachant que les premières sont moins bondées que les secondes, cela permettrait d'éviter d'avoir de longues portions de quai clairsemées et d'autres embouteillées.

On le voit, les idées qui émergent pour améliorer la gare de Lausanne dépassent le strict cadre d'un problème régional.

Il n'est pas rare que des voyageurs ratent leur train en raison de l'encombrement des rampes d'accès. (Photo Sébastien Féval)

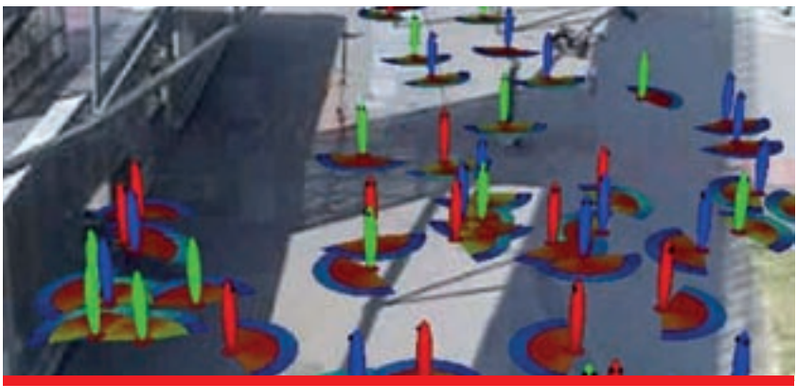

Le suivi des silhouettes des piétons mis au point à l'EPFL devrait aider à trouver des solutions pour en améliorer le flux.

Roger Gremper s.a.
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE
Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble
Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42
Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch
AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

JEANFAVRE
Ing. Dipl. EPFL-ETS SA
AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE
1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

Guy Gaudard s.a.
Maitrise Federale
ELECTRICITE
TELECOM
Tél. 021 711 12 13
Av. de Chailly 36 – CP 73
1000 Lausanne 12
Fax 021 711 12 12
www.gaudard.ch
guy.gaudard@bluewin.ch

JORDI SA
ELECTRICITE-TELECOM
A votre service depuis plus de 75 ans
Place de l'Europe 8 • CH-1003 LAUSANNE
T 021 310 39 25 • F 021 310 39 29
courriel@jordisa.ch • www.jordisa.ch

ICI
Votre annonce aurait été lue

Chauffage – Ventilation – Climatisation
Bernard Chevalley SA
Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations
1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

TAXI SERVICES
0844 814 814
www.taxiservices.ch

Sortimo
Equipements de véhicules
www.sortimo.ch
GERBER FRÈRES sàrl
Aménagements de véhicules utilitaires
gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch
1052 Le Mont s/Lausanne – Tél. 021 653 51 52

Besoin de lits (pas froids) supplémentaires à l'Ouest

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le développement de l'Ouest lausannois est poussé par les entreprises et surtout par les nouveaux postes de travail créés.

L'activité économique débordante dans l'Ouest lausannois génère des besoins nouveaux qui peuvent être difficilement satisfaits par les infrastructures et les installations existantes. Les chambres d'hôtels n'échappent pas à cette règle, leur nombre est aussi en manque chronique, cela dans toutes les catégories.
Si la région développe son attractivité économique avec des offres de salon d'affaires, d'expositions, de concerts et d'activités en tout genre, le reste des infrastructures est à la traîne. On construit et on développe, mais on est toujours en « rattrapage ». Et l'on arrive difficilement à rattraper notre retard. Les besoins sont patents, mais pas encore satisfait.

Le Starling bienvenu

Pourtant l'Ouest Lausannois a vu son offre augmentée par l'Hôtel Starling à l'EPFL. Cet établissement offre 154 chambres qui complètent l'offre de la région et permettent surtout à l'Epfl et l'Université de Lausanne de répondre à leur propre demande. Il reste peu de places pour les besoins des autres entreprises de la région, mais évidemment cela dépend des saisons, de l'agenda des hautes écoles et des salons organisés.
Avec la construction du nouveau centre de conférences de l'EPFL, les besoins seront encore augmentés pour le futur. Cette nouvelle infrastructure engendrera en effet davantage de congrès et plus de conférences organisés dans la région, et donc des besoins supplémentaires en hébergement de courte durée.
Déjà aujourd'hui en 2013, à certaines périodes de l'année, il est très difficile de trouver une chambre de libre, même en dehors du Salon de l'auto !
Au niveau de l'urbanisme, dans les projets du Sdol, les promoteurs ont la volonté de construire plus d'hôtels. Si possible en classe « moyenne ». Il est sage de laisser l'offre des palaces et autres 5 étoiles au cœur de la capitale.

Du neuf à Bussigny

Bussigny a récemment vu la création d'un Etap Hôtel qui a remplacé un vieux Formule 1. Cet hôtel d'entrée de gamme récemment rebadgé ibis budget, abordable mais moderne et tout neuf, comporte 116 chambres, style 2 étoiles. Cette offre complète idéalement l'entrée de gamme. Pour le même groupe, le Novotel de Bussigny est passé de 3 à 4 étoiles avec une rénovation et une modernisation complètes.
A Crissier, la construction d'un hôtel de 95 chambres, catégories 3 étoiles + est en cours. Son ouverture est prévue au printemps 2014, soit dans un peu plus d'une année. C'est le groupe BOAS qui va gérer ce nouvel établissement.
D'autres projets sont en bonne voie dans les cartons, mais au rythme de réalisation actuel, il faudra pas mal d'années avant que l'offre ne rejoigne la demande.
Si pendant longtemps les touristes ne venaient à Lausanne que pour les beautés du lac, la région a beaucoup à offrir, les entreprises sont toujours plus ouvertes et elles ont toujours plus besoin de loger leurs clients, leurs personnels ou leurs prospects.

Un manque à combler

De toute évidence, les entreprises auraient aussi besoin d'hôtels un peu différents, des hôtels pour des séjours longue durée, des chambres style «suite», avec un espace à vivre et à travailler plus grand. En mai et juin, il devient aussi quasiment impossible de trouver une salle de séminaires dans l'Ouest lausannois. Gageons qu'une offre améliorée dans ce domaine trouverait facilement des clients.
Avec l'arrivée sur le marché d'un hôtel tous les deux ans, on parvient difficilement à rattraper la demande. Espérons que des investisseurs se sentent le courage d'aller plus loin, afin de passer des projets en cartons aux hôtels modernes et tout neufs. On en a besoin !

S. Rezso
Président SICOL

L'hôtel Starling, à proximité immédiate de l'EPFL, est destiné notamment à répondre à la demande émanant des hôtes des hautes écoles. (Photo Sébastien Féval)

MONNIER

CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully – Tél. : 021 729 64 32 – Fax: 021 729 94 24
E-mail: admin@monniersa.ch - www.monniersa.ch

www.monniersa.ch

MP INGENIEURS CONSEILS SA

Etudes de projets
Planification
Réalisations Générales
Expertises
Ingénierie incendie

CH - 1023 CRISSIER | Rue du Centre 16 | Tél. 021 636 09 02 Fax 021 635 09 40 | Info@mp-ingenieurs.ch www.mp-ingenieurs.ch

> ANALYSER > DEVELOPPER > ETUDIER > COORDONNER > REALISER

Prix SIC et de la Ville 2013 pour la formation des apprentis

Lancé en 2003, et depuis cinq ans couplé avec une distinction similaire offerte par la Ville, le Prix SIC et Ville de Lausanne pour la formation professionnelle récompense en espèces chaque année deux employeurs qui ont engagé pour la première fois un ou une apprenti(e).

L'engagement de la SIC en faveur de la formation professionnelle est ancré dans l'histoire, notamment depuis la création de l'école Epsic à Lausanne, école dont le nom et la mission survivent dans les esprits à toutes les évolutions de législation.

Cet engagement s'exprime aujourd'hui dans la formation continue notamment, ainsi que par la remise annuelle d'un prix en espèces à un employeur qui a formé pour la première fois un ou une apprenti(e) ou qui s'engage de manière significative pour la formation professionnelle.

Lancé en 2003, ce prix SIC est couplé depuis cinq ans à une distinction similaire octroyée par la Ville de Lausanne. Ce sont ainsi deux entreprises qui bénéficient chaque année de cette récompense.

Les lauréats reçoivent chacun 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Et si l'apprenti(e) réussit ses examens finaux, il ou elle touche 500 francs pour la récompense de ses efforts.

Pour participer

Les candidatures pour le Prix 2013 de la SIC et de la Ville de Lausanne en faveur de la formation professionnelle sont ouvertes jusqu'au 30 avril. Le règlement se trouve sur le site internet de la SIC (www.sic-lausanne.ch) et sur celui de la Ville de Lausanne (www.lausanne.ch). En voici les lignes essentielles.

Le prix est décerné, par ordre de priorité, à deux entreprises :

- Qui engagent pour la première fois un ou une apprenant(e).
- Qui auront été créées récemment.
- Dont le premier apprenant ou la première apprenante se trouve déjà en cours de formation.
- Qui s'engagent de manière significative pour la formation professionnelle.

Les entreprises qui désirent participer doivent être membres de la SIC ou s'engager à le devenir dans les meilleurs délais. Elles doivent, au surplus, remettre au secrétariat de la SIC un dossier composé des éléments suivants :

- Lettre de motivation relative aux raisons de la participation.
- Copie du contrat d'apprentissage.
- Copie de l'inscription au registre du commerce.

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission paritaire formée de représentants de la SIC et de la Ville de Lausanne. Ses décisions sont sans appel.

Enfin, les deux entreprises lauréates s'engagent à recevoir, dans leurs locaux, au moins avant le début de l'apprentissage, mais en tous les cas une fois par an durant toute la durée de celui-ci, une délégation de la commission paritaire qui s'assurera de la bonne marche de la formation.

SIC – Rapport d'activité 2012

1. INTRODUCTION

La 152e assemblée générale ordinaire de la SIC s'est tenue le 22 mars 2012 à Beaulieu Exploitation à Lausanne.
Le comité de la SIC est composé de 26 personnes au maximum. Les candidats proposés lors de l'assemblée générale sont approchés sur la base de la branche d'activité dans laquelle ils travaillent et doivent être reconnus dans la profession.
Le comité exécutif a été informé de la démission de trois membres. Il s'agit de MM. Galé, Fellrath et Strebel.
Ces trois membres qui auront beaucoup compté pour la SIC sont ici remerciés chaleureusement de leur collaboration bénévole et désintéressée.
En remplacement de MM. Galé, Fellrath et Strebel, le comité a le plaisir de proposer trois nouvelles candidatures.
Tout d'abord M. Pierre Epars, membre de la Direction générale et responsable du domaine Bâtiment et Energie de la BG ingénieurs Conseils SA. Ensuite M. Jean-Pierre Rosselet, Président de la FVE et Directeur de l'entreprise Deneriaz SA. Enfin, M. Michel Rochat, Directeur général de l'Ecole hôtelière de Lausanne et Directeur général de l'enseignement supérieur du Canton de Vaud auprès du Département de la formation et de la jeunesse.
Enfin, les participants ont eu le plaisir d'accueillir à l'issue de la partie statutaire, M. Olivier Feller, Directeur de la Chambre vaudoise immobilière, secrétaire général de la Fédération romande immobilière et Conseiller national.

2. MEMBRES

La SIC a passé de 1254 membres au 31 décembre 2011 à 1210 membres au 31 décembre 2012.

3. DÉMARCHE FONDAMENTALE

3.1. Formation professionnelle

Notre engagement dans les écoles professionnelles est détaillé plus loin par le biais de rapports spécifiques.
En 2012, la SIC a attribué pour CHF 14 400.- de prix, remis lors de cérémonies à des apprentis ou étudiants méritants, à la HEIG-VD, à l'EPSIC, à l'ESECO, à l'EPCL à Mme Jennifer Hirschi et à M. Besart Gashi.
La SIC et la Ville de Lausanne ont récompensé deux entreprises de la région pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Ainsi, le prix de la SIC, dont le but est de soutenir une entreprise créant pour la première fois une place d'apprentissage ou déployant des efforts significatifs pour la formation d'apprentis, est distribué à deux entreprises différentes. Pour l'édition 2012, les lauréats sont la Société Futur Plus Sàrl à Lausanne ainsi que Vectur S.A. à Bussigny. Ces dernières obtiendront CHF 300.–/mois durant toute la durée de l'apprentissage. La SIC et la Ville de Lausanne continueront chaque année à octroyer ce prix afin d'encourager les employeurs de notre région à former des apprentis. Le règlement de ce prix est à disposition sur le site de la SIC (www.sic-lausanne.ch).

3.2. Relations avec les autorités communales

La SIC de Lausanne et environs est depuis toujours un interlocuteur écouté des autorités communales et parfois cantonales, en tous cas la plupart du temps. Dans ce contexte, elle entretient des relations solides et régulières avec les pouvoirs publics.
Ainsi, elle a poursuivi son engagement avec le comité d'initiative qui avait pour but de faire interdire la mendicité par métier à Lausanne. L'initiative avait abouti en 2011.
La Municipalité de Lausanne s'est approchée du comité d'initiative afin de proposer un contre-projet. Les négociations se sont inscrites dans la vision qu'a la SIC des relations que doivent entretenir les milieux économiques avec les autorités. Du pragmatisme, du bon sens et une recherche continue de solutions constructives dans l'intérêt de ses membres et de l'économie en général. Finalement, la plupart des exigences du comité d'initiative ont été entendues par la Municipalité qui a modifié le contre-projet en conséquence afin d'obtenir un consensus large auprès du corps délibérant. Ce dernier devrait se prononcer dans le courant du premier trimestre 2013.
Dans un autre registre la SIC continue à être très engagée dans les dossiers d'infrastructure de l'agglomération lausannoise. Elle a été pour le moins choquée et déçue de la façon dont la Municipalité de Lausanne a géré le projet Métamorphose. En effet, pour rappel c'est cette même Municipalité qui s'était à l'époque approchée de la SIC afin de lui demander de bien vouloir assumer la campagne pour combattre l'initiative qui s'opposait au projet Métamorphose. La SIC était alors considérée comme un partenaire et elle a assumé ce rôle jusqu'au bout en contribuant à faire échouer par la voix du peuple l'initiative en question. Les lausannoises et les lausannois avaient alors donné leur accord de principe aux multiples projets contenus dans Métamorphose. Depuis lors, contrairement aux promesses faites par les autorités de considérer la SIC en vrai partenaire et donc de l'impliquer dans l'évolution du dossier, le projet a considérablement été modifié sans que jamais les milieux économiques soient informés. Ces derniers se sont sentis trahis par une Municipalité qui aurait sans doute dû garder à l'esprit que le respect ne peut rester maître que si la réciprocité est garantie.
Enfin la SIC continue à défendre les milieux économiques lausannois au sein du groupe des Axes Forts mis sur pied par l'Etat de Vaud dans le but d'informer régulièrement les acteurs concernés des grands projets de transports comme par exemple le Tram à Renens et le Flon ou encore le projet du M3 à Lausanne. A ce sujet la SIC a décidé de ne pas s'engager dans la procédure qui a été lancée par les milieux commerçants lausannois qui ont déposé plusieurs oppositions lors de la mise à l'enquête sur la construction du tram qui partira de Renens pour rejoindre la Place de L'Europe. Si la SIC est bien consciente des préoccupations des commerçants sur la bonne marche de leurs affaires durant la période des travaux, elle a toutefois décidé de laisser la porte du dialogue et de la négociation ouverte et s'est mise à la disposition des différentes parties en tant qu'acteur neutre et pleinement conscient des difficultés majeures qui s'annoncent pour les commerçants concernés et de l'importance pour Lausanne que ce Tram voie le jour.

3.3. Contacts avec d'autres associations

La SIC siège plusieurs fois par année au comité de DECLIC dans lequel siègent également Lausanne Tourisme, l'Hôtellerie Lausannoise, l'Association des parkings privés de

Lausanne, Gastrovaud, Pool Lausanne La Nuit, la Société Coopérative de Commerçants Lausannois et le Trade Club. Bien que chacun ayant ses propres objectifs économiques, ils ont néanmoins un intérêt commun, celui de maintenir une Ville attractive d'un point de vue touristique et commercial, ce qui implique forcément de veiller à ce que certains paramètres comme l'accessibilité en voiture individuelle ou en transport public soit garanti de même que la sécurité. En 2012 d'ailleurs, les acteurs économiques ont fait entendre leur voix à la Municipalité et aux Conseillers communaux au travers d'un courrier commun. DECLIC est un organe très important. Il permet de travailler les dossiers qui seront ensuite "appliqués" via le City Management, mais il permet aussi d'avoir un autre bras de levier dans le cas où soit aucun accord ne pourrait être trouvé via le City Management ou alors que la problématique abordée ne serait pas liée à la promotion du commerce ou à ses freins, selon la mission définie par la Fondation du City Management. L'un des projets phare 2012 du City Management a été le lancement du Festival Lausanne Lumières dont on peut relever le succès pour une première édition en particulier lié à une excellente couverture presse - on en a parlé jusqu'en Chine- et plus de 40 personnes qui chaque jeudi participaient aux visites guidées. Ce projet sera reconduit en 2013. Avis aux amateurs: des sponsors et amis du Festival sont recherchés.

3.4. Manifestations organisées pour les membres de la SIC

En ce qui concerne les manifestations organisées par la SIC, il faut relever les petits-déjeuners débat et la conférence d'automne qui rencontrent toujours un bon succès.
Ainsi, 51 personnes ont participé au petit-déjeuner du 17 février 2012. A cette occasion, M. Bernard Chenevière, Ingénieur-conseil en transports, qui s'est exprimé sur le thème : « Le Centre-Ville de Lausanne en zone 30km/h… », « Quand les dogmes prennent le dessus sur la réalité quotidienne ! . »
Le 12 octobre, près de 43 personnes ont eu le plaisir d'entendre Mme Isabelle Aubert qui était Directrice Générale du Site EPFL et qui s'était exprimée sur le thème suivant : « EPFL, développement d'un campus vivant », « Diffusion du film animé du futur centre de congrès de l'EPFL ».
Enfin, la conférence d'automne, du 21 novembre 2012 au Centre Patronal, a également permis à plus de 100 personnes d'entendre M. Raphaëll Domjan, président de PlanetSolar, sur le thème : « PlanetSolar, le premier tour du monde à l'énergie solaire ».

3.5. Commissions et collaborations

3.5.1. Commissions internes :

Information et périodique

Les membres de la commission de rédaction de la revue *Economie Région Lausannoise (ERL)* se sont particulièrement réjouis d'avoir passé le cap des 5500 tirages de cette revue appréciée et lue.
Les thèmes abordés font toujours l'objet d'importantes réflexions au sein de la commission afin de s'assurer que les thèmes traités concernent toujours de près ou de loin l'économie de notre agglomération.
Il y a cinq ans cette revue coûtait environ frs 60 000.– par an à la SIC et rapportait frs 30 000.–. Ce déficit était considéré comme acceptable dès lors que la revue est pour la SIC un extraordinaire outil de communication. Cependant, l'un ne doit pas empêcher l'autre. Il en résulte qu'une profonde réforme du journal de la SIC a été opérée. Il en résulte qu'en moins de cinq ans *Economie Région Lausannoise* a changé son apparence, elle a passé du noir/blanc à la quadrichromie, le nombre de pages a augmenté, son tirage a aussi augmenté de 1800 à 5500 exemplaires. Enfin elle ne coûte plus à la SIC puisque les charges et les recettes s'établissent à quelque frs 80 000.– par année.

3.5.2. Commissions externes (délégués SIC) :

Commission Consultative d'Urbanisme et des Transports (CCUT)

Le but de la CCUT est de consulter et d'informer les membres concernant la mutation du territoire lausannois.
Actuellement, environ 300 hectares sont en mutation sur le territoire de la commune de Lausanne.
La CCUT a été convoquée à quatre reprises en 2012 et a traité de nombreux PPA et plans de quartier (PQ).

Plan Directeur Communal (PD Comm)

Le PD Comm de 1996 est arrivé au terme de sa révision. Selon Monsieur Olivier Français, 85% des actions du PD Comm de 1996 ont été réalisées : amélioration de la mobilité douce, augmentation des espaces piétons, mise en œuvre du PGA, etc…
La révision du PD Comm a pour but de réagir sur l'évolution du cadre de vie, notamment :

- Proposer un concept général de révision :
  après une période fertile en innovations, il s'agit de renforcer la transversalité et la cohésion des politiques territoriales en rassemblant l'action des services municipaux sur un petit nombre d'objectifs stratégiques fédérateurs.
- Proposer une méthode de révision en trois approches :
  - une démarche thématique par ateliers transversaux ;
  - une démarche territoriale sur les capacités d'accueil du terrtoire communal ;
  - une démarche opérationnelle de fiches actions transversales fixant les ambitions de Lausanne pour les dix à quinze ans à venir.
- Décrire l'évolution de la conjoncture qui nécessite une révision du plan directeur communal de 1996, selon le délai fixé par la loi cantonale.
- Rappeler le contexte légal et de planification à respecter.
- Présenter un bilan synthétique du plan directeur communal de 1996 (population, emplois, options d'aménagement).
- Proposer une organisation politique et technique pour piloter le processus de révision.
- Indiquer les dispositions prévues pour l'information et la participation de la population.
- Donner les grandes lignes de la démarche, programmée sur trois ans, dont deux ans pour l'élaboration et un an pour l'approbation.
- Répondre à quatre postulats concernant la question de la densification.

Nous constatons que les sujets pour les années à venir sont passionnants et demandons un engagement et une discipline mutuelle pour y arriver.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Le sujet traité est l'évolution du Nord de Lausanne. Le SDNL est un des cinq secteurs qui composent le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Le SDNL comprend deux sites stratégiques inscrits dans le PALM, soit : Blécherette – Le Rionzi et Romanel – Vernand – Cheseaux.
L'importance du développement se manifeste en consultant les points clefs à l'horizon 2030.

Urbanisation : Augmentation à 52 000 habitants et 26 000 emplois dans le périmètre d'intervention du SDNL !
Plusieurs PPA sont en cours d'élaboration, ainsi qu'un Plan Directeur Localisé (PDL) et une étude multimodale accentuée sur la mobilité.

De plus, la première étape de la consultation pour le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) s'est déroulée en juin 2012. La décision de la Confédération est attendue pour 2014.

Au vu des Thèmes, l'année 2012 a été pleine d'évolution. Le constat est qu'il y a un grand engagement fait par Monsieur Olivier Français avec son administration afin de faire avancer les dossiers.

Promotion économique de Lausanne Région

Depuis la régionalisation de la promotion économique au sein de Lausanne Région en 1998, la SIC siège au sein de la commission de promotion économique de l'association régionale « Lausanne Région ». Celle-ci s'est réunie à trois reprises en 2012, sous la présidence de Mme Suzanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix et représentante du secteur ouest de l'association. Les séances ont ainsi pour dessein de partager et discuter avec les membres de la commission l'activité opérationnelle et les projets développés par le département de promotion économique. Ci-dessous figurent quelques exemples de dossiers abordés en 2012 :

- Développement des outils de communication : newsletter électronique « entrepreneuriat » et ajustement des contenus du site web ;
- Participation de Lausanne Région au MIPIM 2013 (Marché International des Professionnels de l'immobilier) ;
- Développement du concept du Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL) pour l'année 2013.

Du point de vue des réalisations du département de promotion économique de Lausanne Région pour l'année 2012, il est intéressant de relever les exemples d'actions suivants (liste non exhaustive) :

- Travail d'information, de conseil, d'orientation et de mise en relation mené dans le cadre du « Guichet entreprise » : il s'agit d'aides directes d'appui à la création et au développement des entreprises couvrant des thématiques comme l'analyse des projets entrepreneuriaux, l'appui à l'élaboration de plans d'affaires ; la mise en contact avec les organismes publics et privés compétents, mais également avec un réseau de partenaires régionaux ; la facilitation des démarches administratives ; les aides à la recherche de terrains à vocation « activités » et de locaux commerciaux ; les conseils en matière de fiscalité, de statuts juridiques, de financement ou encore l'appui à l'élaboration des dossiers de demandes de permis de travail. Ainsi, en 2012, le département de promotion économique de Lausanne Région a aidé et informé plus de 90 projets ou entreprises existantes sur divers aspects liés à leur développement. Le département a également pris en charge plus de 25 demandes de recherches de terrains et locaux pour des activités.

- Action dans le cadre de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE): le département de promotion économique étudie et préavise de nombreux dossiers de demandes financières déposés dans le cadre de cette loi. En 2012, dans le cadre de la LADE, 26 dossiers de demandes ont été traités, dont 3 qui ont fait l'objet d'un refus et 23 dossiers préavisés positivement par le département de promotion économique de Lausanne Région et acceptés par le Département de l'économie du Canton.

- **Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL)** : Pour la dixième année consécutive, les Trophées PERL ont été remis. En 2012 le prix a exceptionnellement primé 5 projets entrepreneuriaux dans des secteurs aussi variés que les technologies de l'information et de la communication (1er prix, Jilion SA), l'alimentaire (prix « Coup de cœur », Brasserie Docteur Gab's SA), le medtech (2e prix, QGel SA), les systèmes d'éclairage à basse consommation (3e prix pour L.E.S.S. SA – Light Efficient SystemS) et la pharmaceutique (3e prix ex æquo, Anergis SA). Avec près de 400 participants pour la cérémonie de remise des prix et 100 000 francs distribués en 2012, il s'agit de l'unique prix entrepreneurial en Suisse géré par une association de communes. Pour son édition 2013, PERL va innover puisque le département de promotion économique a décidé, en accord avec la commission de promotion économique et le Bureau de coordination de Lausanne Région, de créer une nouvelle catégorie de prix dédié aux projets de micro-entreprises et doté de 10 000 francs. Cette nouvelle catégorie doit permettre de valoriser des projets entrepreneuriaux qui n'étaient jusqu'ici pas éligibles en raison de leur modèle d'affaire.

- Le Fonds Capital Développement de Lausanne Région a relancé son action, avec la mise en place d'un comité de sélection qui traitera ces premiers dossiers de demandes de prêts en février 2013.

3.5.3. Formation professionnelle :

Ecole professionnelle EPSIC
L'effectif global de la rentrée est similaire à celle de l'année précédente, soit quelque 1200 nouveaux apprentis. Toutefois, des évolutions relativement marquées existent dans certaines professions. En effet, les professions comme installateurs électriciens, mécaniciens de maintenance, esthéticiennes et assistantes dentaires sont en augmentation. Tandis que les mécatroniciens, coiffeuses et préapprentissage sont en diminution d'effectif. La profession de mécatronicien a de la peine à trouver ses marques, tout particulièrement pour les véhicules utilitaires avec un seul élève inscrit. La diminution du nombre d'apprenties coiffeuses en filière CFC n'est pas compensée, comme prévu, par la nouvelle filière AFP qui remplace l'ancienne formation élémentaire. En effet, seule une classe a été ouverte. Dans le domaine de l'électricité, il est à relever le succès de la passerelle offerte aux électriciens de montage, complément permettant l'obtention du CFC d'installateur électricien. Malgré les difficultés du secteur de l'industrie des machines, il est réjouissant de constater la stabilité des effectifs en polymécanique. Le soutien de l'Etat de Vaud à certaines entreprises local, a nul doute favorisé cette situation.
La directive des examens de mai 2012 a été remplacée, début juillet par une nouvelle directive E-16 du Directeur général, demandant aux directions des écoles de statuer sur les échecs des élèves ayant obtenu des résultats entre 3.8 et 4.0. La Conférence des directeurs des écoles professionnelles (CDEP), a refusé d'appliquer cette nouvelle directive. En effet, à ses yeux, seules les Commissions de qualifications se révèlent compétentes dans ce domaine. Quatre jours plus tard, cette directive fut abrogée, une nouvelle devrait être rédigée pour les examens 2013.
Le nouveau Règlement de l'école a été approuvé par Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du DJFC, en date du 9 décembre 2011, ainsi que par M. Séverin Bez, directeur général de la DGEP en date du 19 mars 2012. Le nouveau Conseil

coïncide avec la nouvelle législature et sauf démissions, restera stable jusqu'à la fin de celle-ci.
Conformément à l'art. 7 du règlement de l'Ecole, 11 à 15 membres constituent le Conseil de l'école. Une Présidente ou un Président sera désigné(e) pour deux ans par les membres du conseil lors de la prochaines assemblée.
La zone extérieure de l'école, située à l'est du bâtiment est tout particulièrement jonchée de détritus. Les établissements du Flon ont adressé un courrier à la Ville de Lausanne. Espérons que les futurs travaux pour l'installation du prochain tram entraineront moins de perturbations.

3.5.4. Institution

Logement Idéal
En 2012, les efforts déployés par les dirigeants dans le cadre de projets de construction ou d'acquisition ont porté leurs fruits.
Les travaux de rénovation se sont poursuivis avec succès, notamment au chemin de l'Ancien-Stand n° 22 à 28, ainsi qu'au chemin de Malley n° 1 à 13 et n° 2 à 10.
L'étude afin d'évaluer les possibilités de densification du parc actuel a permis d'envisager une modification du plan de quartier sur le terrain dont Logement Idéal est propriétaire aux Boveresses.
Enfin, un projet de construction, soutenu par la Ville de Lausanne, est en cours à Sévelin en partenariat avec un investisseur. Cela permettrait à Logement Idéal de réaliser une cinquantaine de logements à partir de l'été 2014.
D'autres projets sont en cours, notamment avec la Commune de Gland qui possède un terrain avec un projet de cinquante logements subventionnés, ainsi qu'avec la Commune de Pully qui va ouvrir un concours d'investisseurs fin janvier 2013 sur le terrain des Boverattes.
L'assemblée générale du 27 juin 2012 a vu un important renouvellement du conseil d'administration. Au terme de la législature de trois ans, cinq membres du Conseil ont donné leur démission, à savoir trois représentants de la SIC qui sont MM. Philippe Doffey, Mario Fellrath et Nicolas Leuba, un représentant des Jeunes Commerçants M. Bernard Kupper et enfin M. Eugène Mathis, (limite d'âge) arrivé au Conseil lors de la fusion-absorption de la coopérative OVCCS.
Pour assurer sa représentation, la SIC de Lausanne a présenté la candidature de MM. Claude Alain Boand, administrateur de Boand et Maccagni S.A. Installations sanitaires, Philippe Bovet, administrateur de Bovet Tissus S.A., et Hannes Ehrensperger, architecte SIA partenaire de CCHE Architecture et Design S.A., à Lausanne. Quant à la société des Jeunes Commerçants, elle a présenté la candidature de M. Pierre Ethenoz, directeur de l'EMS de la Fondation La Rozavère.
Ces quatre personnalités ont été nommées à l'unanimité au Conseil d'administration de Logement Idéal.
L'assemblée unanime, a reconduit en bloc les mandats de : MM. Pascal Dunand, Pierre-Alain L'Eplattenier, Jean-Paul Lagger, Pierre Noverraz, Jacques Richoz et Pierre-André Cavin.
Ce nouveau conseil de 10 membres élus est complété par Mme Elinora KREBS, cheffe du service du logement et des gérances, qui participe à nos travaux depuis l'an 2000, désignée par la Commune de Lausanne.
L'assemblée a encore, à l'unanimité, réélu à la présidence M. Pierre-André Cavin président en exercice.
Le bureau, désigné pour la législature de trois ans, est formé du président P.-A. Cavin, du vice-président et trésorier J. Richoz et du secrétaire P. Noverraz.
La situation financière de la coopérative est saine et équilibrée. L'exploitation des immeubles est stable et leur rentabilité tout à fait satisfaisante. Ce qui s'est traduit, pour l'exercice 2011, par un bénéfice de CHF 730 270, des produits totaux de CHF 16 900 102. Ses fonds propres se montaient dès lors à CHF 20 744 189, pour un total de bilan de CHF 202 221 539. Ces très bons résultats ont ainsi permis de verser un dividende de 3.75% par parts sociales.
Le site internet de Logement Idéal (www.logement-ideal.ch) fournira des informations complémentaires au présent rapport.

4. LES ORGANES DE LA SIC

4.1 *Comité exécutif*

Président :
M. **Doffey** Philippe, directeur Retraites Populaires, Lausanne

Vice-président :
M. **Paris** Christophe, directeur, Valentine Fabrique SA, Ecublens

Secrétaire général :
M. **Masserey** Christian, secrétaire patronal, Centre Patronal, Paudex

Membres :
Mme **Mesple-Moser** Caroline, directrice et administratrice, agence Moser Design SA, Lausanne
MM. **Décoppet** Martial, Directeur Credit Suisse, Lausanne
Walther Michel, directeur général, clinique La Source, Lausanne

4.2 *Comité*

Membres :
MM. **Berney** Michel, Directeur IRL plus SA, Renens
Boand Claude-Alain, administrateur, Boand & Maccagni SA, installations sanitaires, Lausanne
Boillat Christian, administrateur, confiserie Boillat, St-Prex
Bovet Philippe, administrateur, Bovet Tissus SA, Lausanne
Delapierre Jacky, Directeur régional, Vaudoise Assurances, Renens
Ehrensperger Hannes, architecte SIA, CCHE Architecture et Design SA, Lausanne
Epars Pierre, ingénieur civil, BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne
Goutte Gilles, administrateur, Goutte Récupération S.A., Lausanne
Heim Jean, dr. en droit, avocat, Lausanne
Kunz Beat, Directeur général, MCH Beaulieu Lausanne SA
Kurzen Alain, administrateur, Menetrey SA, Boussens
Leuba Nicolas, administrateur-délégué, DHR Gérance Immobilière SA et Elios Sàrl, Pully
Noverraz Pierre, notaire, Lausanne
Monney Henri-Pierre, Directeur adjoint, BCV, Lausanne
Pernet Jacques, administrateur, Bellerive Management SA, Lausanne
Perret Francis-Luc, vice-président, EPFL, Lausanne
Petitpierre Claude, directeur, Lausanne Tourisme, Lausanne
Rochat Michel, directeur EHL, Lausanne
Rosselet Jean-Pierre, Président FVE, Lausanne

Vérificateurs des comptes
MM. **Barone** Pascal, Lunetterie Pépinet, Lausanne (1er vérificateur) et **Magnenat** Yves , Imprimerie Magnenat, Lausanne (2e vérificateur), MM. **Michel** Claude et **Amy** Didier sont proposés à l'assemblée comme 1er et 2e suppléant.

Membres d'honneur de la société
MM. **Bonnard** François, **Bovard** Louis-Philippe, **Imoberdorf** Charles, **Wicht** Jean-Pierre.

Siège de la société
Petit-Chêne 38, CP 1215, 1001 Lausanne
Tél. : 021 796 33 29 - Fax : 021 796 33 52
e-mail: info@sic-lausanne.ch

5. RÉPARTITION DES CHARGES AU SEIN DU COMITÉ

Commissions internes
Elles sont formées en fonction des actions et objectifs.

a. **Information et périodique :**
Mme Caroline Moser et MM. Georges-Marie Bécherraz, Michel Berney, Claude-Alain Boand, Gilles Goutte, Christian Masserey, Pierre Noverraz, Stéphane Rezso.

b. **Urbanisme et transport :**
MM. Jacques Pernet, Hannes Ehrensperger.

c. **Promotion économique :**
MM. Martial Décoppet, Jacques Pernet, Jean Heim.

d. **Commission formation professionnelle :**
MM. Philippe Bovet, Jean Heim.

Commissions externes (représentants SIC)

Conseil Logement Idéal
MM. Claude-Alain Boand, Philippe Bovet et Hans Herensperger.

Association DECLIC
M. Philippe Doffey.

Conseil des transports publics de la région lausannoise
M. Michel Berney

Conseil d'établissement de l'EPSIC
M. Christophe Paris.

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)
M. Hannes Ehrensperger

Commission de promotion économique de Lausanne Région
M. Martial Décoppet

Groupe de concertation Axes forts (PALM)
M. Christian Masserey

Commission CIO – Capitale Olympique
M. Christian Masserey

Conseil de fondation du City Management
M. Michel Berney

Conseil de fondation BD-FIL
M. Jean Heim

RP Entreprise

Facilitez-vous la vie tout en offrant davantage à vos collaborateurs

Cela est possible grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise, et des prestations sociales de qualité.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et des prestations sociales attractives sont souvent une source de motivation déterminante pour les employés.

Avec Retraites Populaires, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2300 PME nous font confiance.

Contactez-nous : 021 348 26 26 - www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

Retraites Populaires

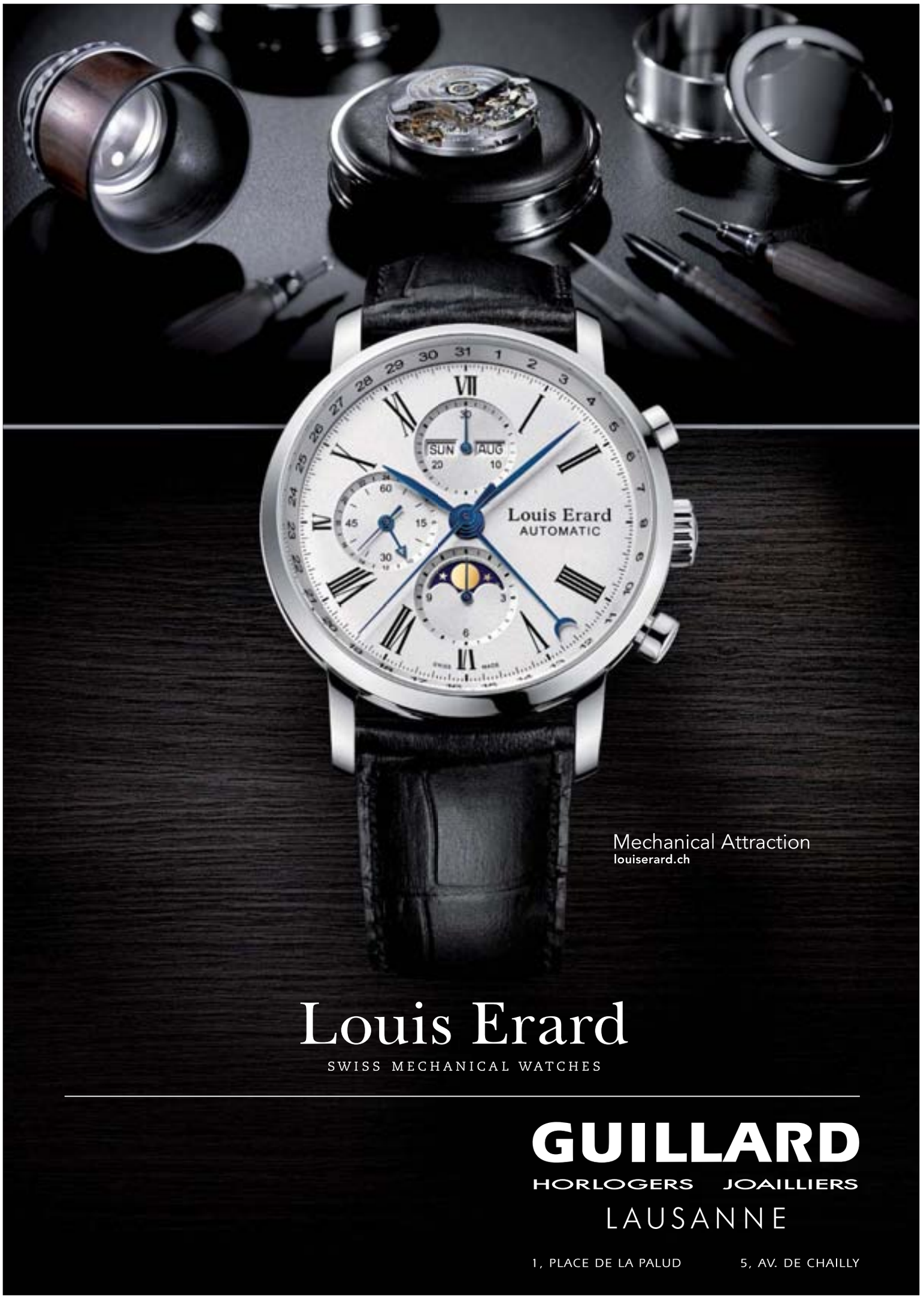
Louis Erard
AUTOMATIC
SUN
AUG
Mechanical Attraction
louiserard.ch
Louis Erard
SWISS MECHANICAL WATCHES
GUILLARD
HORLOGERS JOAILLIERS
LAUSANNE
1, PLACE DE LA PALUD
5, AV. DE CHAILLY